

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 17 MARS 2026

Présents :

Nathan ARSAC, Cécilia BAEZA RODRIGUEZ, Audrey BANEYX, Laurence BERTRAND DORLEAC, Simon CORDONNIER, Thalia CREACH, Léon FLACHAT-BERNE, Yannig GOURMELON, Étienne GRASS, Florence HAEGEL, Clara HUBERT-AUER, Sukriti ISSAR, Lukas KODAS, Adrien LEHMAN, Diana MARINETTI, Sandrine PERROT, Xavier RAGOT, Catherine SUEUR, Dominique TAFFIN, Clémence THAUNAT.

Absents ou excusés

Garance BENOIT, Nicolas BIZEL (procuration à Adrien LEHMAN), Raphaël CHARPENTIER, Lou EDIN, Inès FONTENELLE (procuration à Nathan ARSAC), Louise GARNIER, Emmanuel HENRY, Jean-François HUCHET, Frédérique LEICHTER-FLACK (procuration à Laurence BERTAND DORLEAC), Marie-Christine LEMARDELEY (procuration à Florence HAEGEL), Arnaud ROBINET.

Assistaient à la séance :

Clarisse BELLAMY	Représentante de la Rectrice de Paris
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Anne-Solenne DE ROUX	Directrice de la formation
Léonard GOURINAT	Directeur des affaires juridiques
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Michel GARDETTE	Directeur délégué
Sébastien HUA	Secrétaire général
Guillaume SARRAT	Directeur exécutif du Département d'économie
Maxime TRIQUENAU	Conseiller auprès du directeur
Luis VASSY	Directeur de l'IEP de Paris
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement

*

* *

I. Point d'actualité	2
II. Présentation du projet de la fusion du Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) et de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE)	4
III. Point d'étape relatif au programme de bourses de la Fondation Mastercard	12
IV. Échange d'informations sur des questions diverses	19

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 17 MARS 2026**

La séance est ouverte à 9 h 09 par Xavier RAGOT.

Xavier RAGOT

Bonjour à toutes et à tous. Quelques points avant de commencer. Je voudrais, avec émotion, remercier Myriam DUBOIS-MONKACHI. C'est son dernier CI. Donc, je pense que la tristesse l'étreint, mais merci beaucoup pour votre contribution à cette instance ; et bien sûr, au-delà de cette instance. Ensuite, c'est le dernier CI de Marie-Christine LEMARDELEY qui n'est pas présente, qui était là la fois dernière, qui était assidue et toujours perspicace dans ses interventions. Donc, je pense qu'on peut l'applaudir même si elle n'est pas là.

Applaudissements

Enfin, nous avons un renouvellement par le remplacement de Robin et d'Alexandre par Lou EDIN qui nous rejoint. Lou n'est pas là, mais qui nous rejoindra, et qui est une élue étudiante. Et enfin, en remplacement d'Angèle et de Nina, nous avons Clara et Léna. Et, je crois que Clara est ici. Donc, bienvenue Clara, et merci de votre engagement dans cette instance.

Je vous propose de commencer ce CI par quelques éléments. Il y aura bien sûr un point d'introduction du directeur. Ensuite, il y a un point de présentation de la fusion OFCE-CEPII que je présente. Comme il y a un conflit d'intérêt manifeste, je me déporterai. Ce sera Diana, qui est la vice-présidente, au sein du Bureau, qui présidera ce point 2. Et, je reprendrai la présidence, si vous en êtes d'accord, au point 3, pour parler de la fondation MasterCard. Sans plus tarder, Monsieur le Directeur, je vous laisse la parole.

I. POINT D'ACTUALITÉ

Luis VASSY

Merci. Je vais être vraiment très bref, et me concentrer sur les actualités les plus récentes. On sort évidemment d'une semaine tout à fait remarquable à Sciences Po. Je ne peux pas partager l'ensemble des raisons pour lesquelles elle était remarquable, parce que certaines sont encore en off, mais seront bientôt connues, mais concernent à la fois des recrutements de haut niveau, et la publication prochaine de nos positions dans les classements internationaux. Vous savez que c'était un point de préoccupation que j'avais exprimé à mon arrivée. Je suis arrivé en 2024, on sortait de quatre ou cinq années de baisses consécutives dans les classements internationaux. On a mis en place, quelques semaines après mon arrivée, une Task force à la DS, dans laquelle était également impliquée Ariane JOAB-CORNU que vous connaissez. Et, je sais que ceci va produire de premiers résultats dans les semaines qui viennent, au bénéfice de tous, et notamment de notre rayonnement académique ; et puis aussi de la valeur du diplôme au bénéfice des étudiants.

Dans les points d'actualité qui avaient été évoqués ici ces derniers jours, avant qu'on ne fasse un point plus complet sur TIERED, qui est un sujet de préoccupation, j'avais exprimé que, là aussi, j'avais trouvé un programme dans une situation un petit peu critique, en arrivant. On a un peu revu cette organisation, notamment à l'aune de la création de l'École du climat, en rapprochant notamment l'Institut des transformations environnementales de l'École du climat, que nous avons créée avec l'accord de ce Conseil. Je voulais simplement préciser au titre des nouvelles RH, la nomination de Pierre CHARBONNIER, comme directeur de l'Institut des transformations environnementales, dont chacun ici connaît le rayonnement intellectuel sur ces questions.

Dans les divers points d'actualité aussi, je voudrais noter au titre des bonnes nouvelles, puisque nous avons conclu la campagne VAI, donc candidatures en première année au Bachelor des étudiants internationaux. Nous avons une hausse 33 % des candidatures étrangères en un an, ce qui est évidemment tout à fait remarquable et concentré. Il y a des hausses un peu dans toutes les nationalités, à l'exception d'une ou deux nationalités européennes, qui ne baissent pas fortement, mais qui stagnent, disons. Mais, les hausses les plus remarquables sont avec un doublement du nombre de candidats

indiens, une hausse très significative pour les étudiants chinois, et une hausse extrêmement forte des candidatures américaines, à plus de 50 % de candidatures. Donc tout ça, je crois, est aussi à saluer. On sera plus complet, dans les jours qui viennent.

Et, puis, les étudiants ont bloqué leur choix sur Parcoursup. Ils peuvent encore retirer Sciences Po, mais ne peuvent plus l'ajouter. Et, tout est prêt pour travailler à cette procédure qui est la plus lourde, évidemment, au titre du nombre de candidatures. Je crois que j'ai déjà dit dans ce Conseil que concernant la filière CEP, j'ai écrit à l'ensemble des recteurs de France, pour leur demander de nous signaler de nouveaux établissements à faire rentrer dans le dispositif. Une quinzaine d'établissements sont sortis l'an dernier. Malheureusement, on n'avait pas, sans doute, suffisamment anticipé cette sortie. Donc, il n'y a pas d'établissements qui rentrent, mais il y en a qui sortent, ce qui va produire une baisse assez significative des candidatures CEP, malheureusement, puisqu'il y a moins d'établissements ; et que c'était des établissements qui envoyaient beaucoup de candidats. Donc, on va essayer de rattraper assez vite dans les mois qui viennent cette situation, en faisant entrer de nouveaux lycées dans le dispositif, pour maintenir la vigueur, et peut-être même l'augmenter de cette voie d'entrée, dont vous connaissez l'importance pour l'ouverture sociale ; et d'ailleurs pas que sociale, aussi intellectuelle et morale de Sciences Po.

Mais évidemment, l'événement majeur de la semaine dernière, c'était la venue du président ukrainien Volodymyr ZELENSKY à Sciences Po. D'abord, c'était un moment de très grande émotion. Je dois dire que j'ai reçu, et d'autres autour de moi ont reçu des messages vraiment très chaleureux d'étudiants, notamment d'étudiants ukrainiens à qui nous avions réservé un certain nombre de places. C'est toujours très touchant. Mais, je tiens à noter — j'ai fait des recherches, je crois... Autant ZELENSKY s'est exprimé une dizaine de fois dans des universités en ligne, et notamment à Sciences Po, autant d'après mes recherches, mais elles sont parcellaires, je n'ai pas vu d'autres interventions, en présence dans une université où que ce soit dans le monde. Et, je crois que c'est à mettre à notre crédit collectif. Mais, j'en profite aussi pour dire que c'est un succès remarquable de l'ensemble de l'Institution. Pour ma part, j'ai été averti par les Ukrainiens mardi à 11 heures de la venue du président Zelensky, ce qui fait que nous avons organisé ceci en 72 heures. Et, de ce point de vue, je dois dire que le talent... L'événement pour ceux qui y étaient, qui ne sont pas très nombreux, parce que la Direction de Sciences Po a loyalement laissé des places aux étudiants, mais je dois dire que ça s'est absolument parfaitement passé. Il n'y a pas d'autres termes. Tout était parfait, sur le fond comme sur la forme. Il n'y a vraiment même pas eu de grésillement du micro. C'était vraiment réussi du début jusqu'à la fin. Et donc, je tiens à saluer les salariés qui ont rendu cela possible. Les conditions de sécurité d'une visite du président Zelensky, c'est tout à fait incomparable à ce que j'aie connu dans ma vie diplomatique. C'est comparable aux États-Unis, en réalité. Je crois qu'il n'y a pas d'autres étiages comparables. Donc, les services de la sécurité, la DSMG, évidemment, la communication, mais aussi la vie étudiante, parce qu'il a fallu gérer les étudiants qui voulaient absolument rentrer, notamment plusieurs dizaines de places que nous avions gelées, pour les étudiants ukrainiens, la Direction de la formation, parce que mine de rien, il a fallu geler le 27, et reporter ou déplacer l'ensemble des cours de l'après-midi. Cela a été quand même une grosse opération menée en à peine 72 heures. Et, je peux vous dire qu'en sortant, le président ukrainien était quand même très satisfait de la qualité de l'échange, sur la forme comme sur le fond. Et sur le fond, je dois dire que les étudiants qui ont posé des questions, qui étaient une dizaine, étaient vraiment absolument impressionnants, dans la préparation comme dans leur capacité à tenir l'exercice. Pour ma part, à leur âge, j'aurais été sans doute un peu impressionné de me retrouver à poser une question au président ukrainien, devant 500 personnes, mais ils l'ont fait parfaitement. Et donc, je mets ceci dans la catégorie des bonnes nouvelles, et des signes que Sciences Po se porte bien.

Je sais que chacun aura une opinion personnelle sur les raisons pour lesquelles nous en sommes arrivés là, en ce mois de mars 2026, mais pour ma part, je me réjouis de cette situation.

Xavier RAGOT.

Merci beaucoup. Et maintenant, je ne suis plus président.

II. PRÉSENTATION DU PROJET DE LA FUSION DU CENTRE D'ÉTUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII) ET DE L'OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES CONJONCTURES ÉCONOMIQUES (OFCE)

Diana MARINETTI

Merci, Xavier. Bonjour à tous et à toutes. Donc, nous passons au point 2 de l'ordre du jour, qui porte sur la présentation du projet de fusion entre le Centre d'étude des perspectives et d'informations internationales, le CEPII, et l'Observatoire français des conjonctures économiques. Donc, je donne la parole à Xavier RAGOT, qui est accompagné de Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUES, directeur exécutif du département d'économie, suivi d'un moment de questions et observations ; et ensuite du vote.

Xavier RAGOT

Merci à toutes et à tous de me permettre de présenter ce projet avec Guillaume, qui était en charge du suivi du projet pour la FNSP, depuis maintenant plus d'un an. Et, je vais commencer un peu par de mêmes éléments que ceux mentionnés par Luis VASSY ; que je présente ce projet, mais derrière ce projet, il y a beaucoup d'engagement de différentes parties prenantes que j'ai mentionnées, mais aussi en très grande partie des salariés de Sciences Po, pour l'instruction juridique, l'instruction RH, l'instruction budgétaire dans des environnements très instables, qui ont rendu au moins ce projet viable aujourd'hui, voire enthousiasmant, mais ça, j'ai un quart d'heure pour vous convaincre.

Dans cette enceinte, on a relativement peu parlé de l'OFCE, et c'est normal parce que l'OFCE est un peu périphérique par rapport à Sciences Po, c'est-à-dire que le projet de fusion qui vous est proposé, c'est un projet de fusion entre deux centres OFCE et CEPII, sur la base de l'expérience de l'OFCE.

Je vais commencer juste rapidement pour parler un peu de l'OFCE, qui est un objet vraiment étrange dans le débat français, créé au début des années 1980, au départ en 1978 par Raymond Barre, et après 1981, ça a été validé dans son principe par la nouvelle présidence de la République. Et, l'objet de l'OFCE, qui a été créé encore une fois en 1981, c'est à la suite d'un rapport qui est assez remarquable, qui est le rapport Baudouin Prot, sur l'information économique des Français. C'est l'État français qui s'est posé la question suivante dans un débat parlementaire de haut niveau : comment créer un centre indépendant d'analyse économique, ancré à la frontière de la recherche académique qui est indépendant, et critique l'État français lui-même ? Indépendamment de pression politique que forcément ce centre va subir. C'est ça la question du rapport Boudin Prot. Et dans l'intelligence du législateur français, il a été décidé de créer un centre avec une architecture un petit peu complexe, qui est au sein de la FNSP, qui existe du fait d'une convention signée entre le directeur de l'IEP, l'administrateur de la FNSP, et le Premier ministre, au sein de la FNSP. Ce qui veut dire que les salariés de l'OFCE sont des salariés de la FNSP, avec une ligne budgétaire différente de celle de Sciences Po. Donc, il y a une ligne budgétaire qui provient du MESR, qui est une ligne budgétaire différente de celle de Sciences Po, qui est fléchée dans le budget de Sciences Po, qui est fléchée de nouveau au sein de ce budget vers l'OFCE, et pour lequel il y a des frais de gestion qui sont prélevés sur cette ligne budgétaire, qui étaient à l'époque des montants très faibles — je pourrais y revenir — mais qui permettent d'avoir un impact budgétaire nul sur la FNSP. Donc, ce qui fait que cette insertion permet au centre de bénéficier de l'environnement Sciences Po - FNSP, pour assurer autonomie, une garantie, une immunité par rapport à possiblement des expressions politiques. Quand on critique le budget, forcément, il peut y avoir des mécontents. Ça garantit l'indépendance grâce au chapeau, grâce à cette structure Sciences Po, qui est solide et qui permet de préserver des instituts comme l'OFCE.

Cela, à mon sens, est un succès institutionnel au sens où ça fait quelques années que j'ai le plaisir et l'honneur de présider l'OFCE. Et forcément, il y a eu différents gouvernements, différentes expressions. Mais l'impression que j'ai, un peu validée par différentes parties prenantes, c'est que ce modèle-là est un modèle qui permet l'indépendance, la qualité des analyses, et qui peut être à la fois un bénéfice pour FNSP Sciences Po, j'en parlerai, mais aussi pour l'OFCE.

Depuis cette évolution, au départ en 1981, je ne vais pas être trop long, mais je pense cette partie de l'histoire de France est très intéressante pour moi, parce qu'on a un groupe de travail demain soir 18 h 15, sur la liberté académique. Et, je pense que le rapport Baudouin Prot, c'est aussi une pièce importante de réfléchir à la liberté académique, dans un environnement où l'État se pose lui-même,

comme possiblement influenceur d'une instance qui est capable de l'évaluer. Je n'en dirai pas plus. Donc, 18 h 15, demain, un groupe de travail sur la liberté académique.

Depuis 1981, il y a différents instituts qui ont été créés. Il y a eu le CEPII qui a été créé sur l'économie internationale ? Et le CEPII a été créé au sein des services du Premier ministre de l'État. Donc aujourd'hui, au moment où l'on se parle, le CEPII, ce sont des fonctionnaires de droit privé, au sein des services du Premier ministre. L'OFCE, on est au sein de la FNSP, et il y a eu deux autres instituts — je ne rentre pas dans les détails. Il y a eu l'IRES qui a été créé pour les syndicats, et il y a eu REXECODE qui avait été créé pour le patronat. Donc, au début des années 1980, il y a eu cinq instituts qui ont été créés, pour animer le débat public français, et permettre la diversité des points de vue, et le conflit en pariant sur l'intelligence des citoyens, pour que ce débat raisonné aboutisse à une intelligence collective. Depuis, bien sûr, ces quarante ans, tous nos instituts ont évolué vers la question européenne. Le monde a changé. On n'est plus dans notre budget avec notre taux de change à gérer. On a une monnaie unique. Il y a une sorte de fédéralisme fiscal qui est en train de se construire avec des taxes aux frontières, avec un budget européen, avec une dette. Le cœur de ce projet, c'est l'intuition à la fois du CEPII et de l'OFCE, mais aussi Sciences Po et de la FNSP qu'on peut faire mieux avec les ressources actuelles. On peut créer un grand centre européen, pour réfléchir à cet objet qui, appelons ça l'OFCEPII, qui est la mise en commun d'intelligences de l'OFCE et d'intelligences du CEPII, pour créer des synergies côté français, côté international, et vraiment investir l'objet européen. Donc, le CEPII lui-même, l'OFCE, c'est 54 personnes. Le CEPII, c'est 29 personnes au sein des services du Premier ministre.

C'est un acteur clé qui est connu internationalement, parce qu'il gère des bases de données du commerce international par produit. Donc, quand vous voulez le paracétamol et l'exposition française au paracétamol, le CEPII est la base de données. Et donc, c'est un actif clé au sein des services du Premier ministre. Le CEPII travaille sur l'évaluation des accords commerciaux, les accords Mercosur, etc. Il fait des évaluations, pour le compte de l'État. Ce que je veux dire par là, la complexité du projet, c'est que l'État, certains dans l'État ont l'impression de se défaire d'un actif clé qu'est le CEPII, dans la compréhension du monde tel qu'il vient. La raison qui a convaincu l'État de cette fusion — et j'en suis convaincu grâce au soutien vigilant de la Direction de Sciences Po, c'est que cette insertion au sein de Sciences Po permettra le développement du CEPII. On a besoin de plus de CEPII, on a besoin de plus d'analyses internationales articulées à la question européenne.

Donc c'est la capacité de développement, dans un environnement universitaire, qui a justifié l'engagement de l'État de se défaire quelque part d'un actif, que certains ministères jugent clé. Il y a une histoire commune, je ne rentre pas dans le détail de travaux communs. On a la même approche de la question économique qui est une approche d'analyse économique appliquée, qui permet de ne pas faire — c'est un point important par rapport au département. Notre métier au OFCE-CEPII, ce n'est pas de faire la recherche académique à la frontière internationale. Ça, c'est le département. Les publications, créer des prix Nobel d'économie, c'est le département. Nous, ce n'est pas ça. Nous, c'est voir l'évolution du chômage, voir l'effet d'accords commerciaux sur l'industrie et l'agriculture française, etc. C'est des travaux qui ont une rigueur académique, mais qui sont utiles au débat public de court terme ; pour éclairer le choix politique et le débat de citoyen.

L'objectif, c'est de créer un centre, vous voyez, d'à peu près 100 personnes. Ça paraît beaucoup, mais je vous dis mon expérience, c'est la moitié des grands centres allemands. En Allemagne, ils ont 5 grands centres : CESifo, DW, Kiel, IZA et autres. Chaque centre, c'est 200 personnes. Donc, on a un petit biais français, mais par rapport à nos homologues allemands, on sera petits. Je ne parle pas nos homologues américains qui ont des capacités d'analyse et des budgets qui sont... Ils ont 10 à 20 centres, et chaque centre, c'est à peu près 10 fois le budget de l'OFCEPII. Donc, ce n'est vraiment pas le même monde en termes d'analyse. On remplacera l'argent par l'intelligence, je vous rassure. Néanmoins, parfois, ça compte. Alors, c'est un projet, encore une fois, qui a le mérite de vivre pendant très longtemps.

Le premier mail envoyé pour la fusion a été envoyé en décembre 2017. Il y a 10 ans. Nous étions tous jeunes, c'est un autre monde. Et à la fois, il y a eu plusieurs Premiers ministres, et je dois dire que tous les Premiers ministres ont contribué morceau par morceau à l'instruction, avec des fluctuations. Chaque fois qu'il y a un nouveau Premier ministre, il fallait un peu reprendre l'instruction. Mais, disons que j'ai perçu une sorte de soutien, avec différents niveaux d'engagement, chaque fois de l'exécutif, dans cette période-là.

Le projet a été accéléré par un rapport de Jean-Luc Tavernier et Nicolas Veron en 2023, qui avait été demandé par Elisabeth Borne, dont la conclusion principale... Il y a différentes conclusions, je ne rentre

pas dans le détail, mais une principale était la fusion de l'OFCE-CEPII, pour engager un centre d'analyse européenne. Ce rapport a relancé le processus sur des bases un peu saines, je dirais, intellectuelles et budgétaires.

Ensuite, il y a eu un moment d'instruction qui a abouti à un protocole d'accord avec Sciences Po, en février 2025. Ensuite, il y a toute une phase d'instruction, de co-instruction entre les salariés de l'OFCE et du CEPII. On a mis en place sept groupes de travail, avec des conclusions qui ont été remises en juillet 2025. Il y a eu un accord budgétaire en septembre 2025, avec le Premier ministre. Ensuite, il y a un moment de flottement du fait de l'instabilité politique qui a été assez coûteuse sur le projet, qui a failli aboutir à un arrêt du projet. Je ne rentre pas dans le détail, vous vous souvenez de la loi spéciale et autres. Et, il y a une accélération du projet à partir du 23 janvier 2026, avec un engagement de l'État de dire : essaye d'y aller, mais, on y va très court terme. Donc, vous passez dans les instances, vous faites comme vous voulez, mais dans les trois ou quatre mois à venir. Ça a conduit à une accélération du projet qui a créé certaines tensions, avec les personnels, parce qu'il y avait tout reprendre, et l'engagement de beaucoup d'acteurs, et notamment les salariés de Sciences Po, pour y arriver. A avoir une instruction budgétaire, RH, immobilière et sous la coordination de Guillaume SARRAT ici présent, pour que toutes les pièces du puzzle puissent aboutir à une image attractive.

Et, ce qui est demandé, sans présager des votes d'aucune instance, bien sûr, si jamais le projet se faisait, c'est d'arriver à une fusion effective au 1^{er} juillet 2026. C'est demain. C'est possible. C'est possible grâce à, encore une fois, l'instruction réalisée.

La base du projet, encore une fois, c'est de repartir des statuts de l'OFCE, et de les moderniser pour permettre la fusion au sein des statuts, car les statuts de l'OFCE ont permis une certaine efficacité dans à la fois l'autonomie budgétaire, à la fois l'indépendance, et à la fois l'efficacité dans le débat public, me semble-t-il, mais vous pouvez avoir des points de vue différents.

Donc, ce sera une convention signée entre la FNSP et le Premier ministre. Il y aura une subvention annuelle qui est un effort substantiel de l'État, dans la négociation avec la MESR, qui a un budget de l'ordre de 10 millions d'euros. Donc, c'est 10 millions d'euros avec une réactualisation, une modernisation, je tiens à le dire, des frais de gestion, pour compenser les nouvelles demandes du centre à la FNSP et à Sciences Po, pour le soutien administratif, avec des frais de gestion de 8,5 % au moins de la structure, pour permettre une neutralité sur les budgets de la FNSP de Sciences Po. C'était une demande légitime de Luis VASSY, qui me semble complètement légitime. Il me semble que c'est la condition d'indépendance de la structure, c'est aussi une indépendance budgétaire. Il ne s'agit pas de prélever des ressources de la FNSP. Il s'agit, je l'espère, de contribuer au rayonnement de Sciences Po et de la FNSP, par cette structure. C'est un peu une partie du projet.

Dans éléments de gouvernance, la désignation du président de l'OFCE et donc de l'OFCEPII, c'est une structure un peu complexe. C'est l'administrateur de la FNSP, directeur de l'IEP et la présidente de la FNSP qui le nomme après information du Premier ministre. Donc, ce n'est pas après avis, c'est après information du Premier ministre, comme l'OFCE actuel. Je pourrais y revenir.

Sur la gouvernance, l'instrument clé de la gouvernance, c'est le Conseil de l'OFCEPII. Le Conseil veille à l'indépendance scientifique de l'OFCEPII, approuve le programme de travail, et arrête plein de choses essentielles. Et, le Conseil de l'OFCEPII, sur le mode de conseil de l'OFCE, c'est l'instance qui permet à la fois l'insertion de la structure dans le débat français, c'est-à-dire qu'on a des éléments sur le budget, sur des choix. On l'a étendu au niveau international, avec des administrations en charge des sujets européens, et on l'a étendu aux questions européennes, avec des acteurs qui doivent être clés, dont certains ici connaissaient l'existence, pas moi. On a le SGAE, différents acteurs. On a l'INSEE, la Banque de France. Vous avez la liste, je pourrais vous donner des éléments. Il y a quatre personnes qualifiées qui sont des chercheurs. Et l'équilibre, c'est que les acteurs indépendants sont la majorité du Conseil. Je pourrais y revenir aussi. Ça inclut la Banque de France, ça inclut le titulaire de la Chaire des sciences économiques au Collège de France qui est Philippe Aghion, qui est déjà membre du conseil de l'OFCE. Et bien sûr, le directeur du département d'économie de Sciences Po. La personne dont je cherchais le titre, c'est la directrice générale de la mondialisation qui connaît les dossiers internationaux, pour anticiper des éléments de négociation.

Les éléments clés qui étaient dans le document, mais je ne veux pas être long, c'est qu'il y aura une subvention de 10 millions d'euros. Les frais de gestion, c'est 8,5. Il y a une structure qui permet une indépendance budgétaire. Je pourrais y revenir. C'est qu'on a un report à nouveau, qui nous permet d'avoir, au moment où l'on se parle, de 800 000 euros, qui est notre cagnotte, qui nous permet de lisser

des chocs budgétaires, sans aucunement peser sur le budget de la FNSP. Et donc, la contrainte dont j'ai rappelé, c'est le connu pour Sciences Po.

Donc délais très contraints, je remercie aussi Sciences Po, parce qu'il y a eu des conseils exceptionnels qui ont été organisés, afin de permettre de tenir ces délais, pour arriver au vote du CI et au vote du CA demain. Donc, il y a eu un vote favorable au CS de Sciences Po où l'aspect scientifique était plus développé. Il y a un vote mitigé à France Stratégie, c'est-à-dire que l'abstention était majoritaire, du fait d'une expression d'un certain mécontentement face au délai d'instruction. Mais, il y a une expression très claire syndicale. Il y avait un effort qui était fait, pour ne pas empêcher cette fusion tout en exprimant un certain mécontentement, dans la gestion publique des affaires. Pour être franc, mécontentement que je pourrais partager, mais ça fait partie de l'environnement global français. Et donc, on essaye de faire au mieux dans un environnement contraint. Je pense que tout l'effort a été fait par les parties pour instruire au mieux, et rassurer tous les salariés, puisque, je tiens à le dire, il y a un soutien des salariés du CEPII à la fusion, mais il y a eu un moment d'échange assez fort avec eux, puisqu'il faut en être conscient, je tiens à le dire ici, c'est de futurs collègues qui sont enthousiastes de travailler dans l'environnement de Sciences Po, mais ils quittent les services du Premier ministre. Ils quittent l'avenue de Ségur. Ils quittent l'employeur principal, ils déménagent. Ça fait beaucoup de changements, pour des personnels qui étaient habitués à l'environnement des services du Premier ministre. Donc, il y a eu des inquiétudes complètement légitimes d'après moi, auxquelles on a essayé de répondre en étant contraints, et l'on fait au mieux. Les arbitrages sont tous très favorables, et je pense que maintenant tout le monde est rassuré sur le côté intégratif de cette fusion.

Ensuite, il y a eu un vote favorable du CSA de l'IEP. Il y a certaines instances que j'ai découvertes, pour être franc. Ensuite, il y a un vote favorable au CSE de la FNSP. Et donc maintenant, le projet qui vous est soumis, c'est pour approbation, et demain il y aura un vote au CA qui sera le moment final des éléments qui permettront, s'il le veut, à l'administrateur de la FNSP et le directeur de l'IEP, de signer une convention avec le Premier ministre. Merci.

Diana MARINETTI

Merci, Xavier, pour cette présentation. Nous passons aux questions, aux observations. Donc, s'il y en a, je vous prie de lever votre chevalet.

Nathan ARSAC

Bonjour à toutes et à tous. Merci pour cette présentation, Monsieur le Président. On est au fait de certains échos quant au sujet de ressources humaines liées au CEPII. Vous les avez mentionnés. On vous appelle à vigilance. On sait votre intérêt et votre engagement dans les discussions intersyndicales. Donc, je suis sûr que les choses iront mieux au bout du compte, mais on vous alerte là-dessus. C'est un projet qui, visiblement, en tout cas dans les documents qu'on a reçus, semble encore relativement éloigné des étudiants de Sciences Po ou en tout cas, j'imagine qu'il y a beaucoup de passerelles à faire avec l'intérêt qu'on a de recevoir une trentaine de chercheurs supplémentaires, dans l'escarcelle de l'établissement ou en tout cas des liens avec les masters de recherche en économie, des masters beaucoup plus appliqués. Et donc, sur cette intégration, pour que ça puisse bénéficier aux étudiants d'une manière ou d'une autre, est-ce que vous avez déjà pu penser à de premiers éléments, qui pourraient s'ajouter aux missions principales de ce nouvel objet OFCEPII ? Enfin, on a vu donc que l'OFCEPII, dans le document, est dirigé par un président nommé pour cinq ans, renouvelable une fois par le président de la FNSP, et le directeur de l'IEP de Paris, après avis du Conseil de l'OFCEPII. Et, je voulais avoir des éclairages sur ce choix. Pourquoi est-ce que le choix a été fait de faire une gouvernance sur nomination du président de la FNSP, du directeur de l'IEP ? Est-ce qu'un fonctionnement plus collégial a été envisagé ou aurait pu fonctionner selon vous ? Est-ce que vous pensez qu'un tel fonctionnement sera possible un jour ? Et enfin, je vous demande si vous n'auriez pas un nom à nous donner en exclusivité plutôt que le nom provisoire pour le moment. Merci.

Lukas KODAS

Merci, Monsieur le Président pour votre présentation. Une question assez rapide qui rejoint le premier point de Nathan, sur l'intégration des personnels du CEPII à Sciences Po. Donc, on a bien compris et merci de l'avoir présenté aussi, les difficultés, en tout cas les craintes que ça peut poser chez eux, du fait

du temps très court. Du coup, je voulais juste savoir ce qui était prévu pour les accueillir au mieux au sein de Sciences Po.

Cécilia BAEZA RODRIGUEZ

Merci, Monsieur le Président pour la présentation très riche de cette fusion. La première chose que je voudrais dire, et qui va en partie répondre aux remarques des étudiants, c'est que, puisque je suis responsable du master en politique économique internationale, dont Thierry MEYER est aussi le directeur scientifique, il se trouve que j'ai le plaisir d'avoir dans ce programme des enseignants qui viennent du CEPPII, de l'OFCE aussi, notamment en économie environnementale, parce que ça a été un des axes qui a été développé par l'OFCE et le département d'économie. Donc, je connais bien ce pool de chercheurs, et je vois tous les bénéfices, en effet, de cette fusion. On a beaucoup d'étudiants qui sont actuellement stagiaires au CEPPII. J'espère que ces stages qui sont très à propos pour des étudiants qui sont précisément dans une économie internationale appliquée ; on est exactement dans le cadre que vous avez présenté, c'est-à-dire effectivement pas des étudiants qui sont dans une perspective de recherche très théorique, mais qui ont à cœur de s'investir vraiment sur des recommandations, en matière de politique internationale. J'espère effectivement que du point de vue étudiant, on pourra continuer à avoir ce cadre de stagiaires qui est assez peu commun, en fait, notamment pour les étudiants de master dans les labos de recherche. Donc, ça me semble être un point important.

Je pense aussi que du point de vue des thématiques, il y a vraiment beaucoup de complémentarités ; des thématiques qui étaient peu présentes à Sciences Po, par exemple, sur l'économie des migrations, qui est un domaine important. On a des choses très intéressantes sur les migrations développées par les politistes. Or, les économistes ont beaucoup de choses importantes à dire sur ce sujet. Et, me semble que c'est très bienvenu de voir développer cet axe, dans un centre de recherche de cette nature.

J'anticipe un peu sur le vote à venir, mais j'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec Guillaume. J'ai eu, par le syndicat que je représente, la CFTC, beaucoup d'échos qui sont remontés, effectivement, des craintes des salariés. Je comprends tout à fait qu'il y ait un calendrier qui était très serré, très contraint, qui a suscité et qui a, je dirais, aiguisé certaines craintes, demandes. Il y a aussi, je comprends, beaucoup de cas qui sont très personnels, très individuels, et pas seulement du cadre collectif, en réalité. Mais, je voudrais dire qu'à la fois, d'un point de vue personnel, je suis tout à fait favorable à cette fusion, et je trouve qu'on a un très beau centre de recherche à venir qui est associé à Sciences Po ; et qu'en termes d'économie appliquée, pour toutes les raisons que vous avez évoquées, on ne peut qu'être favorable. Mais, parce que je représente une voix collective qui n'est pas uniquement la mienne, et qui est celle du syndicat ; et que je ne voudrais pas faire quelque chose, en tout cas, qui s'oppose à cette fusion, j'anticipe simplement de dire que je m'abstiendrai, moins, encore une fois, pour le projet, mais parce que je ne suis pas une voix unique, il m'a été demandé et visiblement, il y a beaucoup de demandes qui viennent aussi du CEPPII sont exprimées auprès des syndicats de Sciences Po, pour aller dans ce sens. Mais, pour ma part, je trouve ce projet très enthousiasmant.

Catherine SUEUR

Juste une intervention très courte pour dire tout mon soutien à ce projet, sur lequel on a beaucoup travaillé, et je fais vraiment confiance aux directeurs actuels, pour faire en sorte que la fusion se passe le mieux possible. C'est normal que ça génère des inquiétudes. Ce sur quoi je voulais attirer l'attention, c'est qu'un service de recherche dépende des services du Premier ministre, c'est assez anormal en réalité. Et, du point de vue de la recherche académique, ce que je voudrais dire, bien sûr, je fais confiance aux équipes pour accompagner les équipes, et ça constitue un changement, mais qu'on sorte un centre de recherche des services du Premier ministre, pour le mettre dans une institution universitaire et académique, me semble aller dans le bon sens. Ça fait longtemps qu'on y travaille. Je suis sûre que les travaux seront de très grande qualité, et je voulais apporter tout mon soutien à ce projet.

Simon CORDONNIER

On se félicite également de l'avancée majeure de ce projet, et l'on félicite les équipes qui y ont œuvré de longue date. J'avais une question d'abord... Mon regard de non-juriste sur la convention. Je m'interroge un peu sur ce que je perçois comme une relative fragilité de l'engagement de l'État, sur la couverture de la totalité du coût. Je trouve qu'il faut lire un peu entre les lignes, pour comprendre que vraiment il y a un engagement à réviser, mais qui ne dit pas clairement que c'est pour vérifier qu'on

couvre bien la totalité des coûts. Enfin, est-ce qu'on est certain, de ce point de vue, que l'État réellement, s'engage au moins à moyen terme, si ce n'est pas à long terme, à couvrir les coûts ?

Ma deuxième question, vous avez décrit le paysage un petit peu dans lequel s'inscrit l'OFCEPIL. On a bien compris que c'était assez atypique, et ça crée de fait des carrières assez atypiques en France puisque, vous l'avez dit, vous êtes l'exception, mais la plupart des membres de l'OFCE, et par la suite du CEPIL, sont à l'interface entre le monde académique et le monde plutôt des *Think Tank*. Mais, la question, c'est : est-ce que l'OFCEPIL va permettre de rapprocher un peu — est-ce qu'il y a une ambition de rapprocher un peu des profils plus académiques, pour favoriser une éventuelle mobilité, de les inscrire dans un marché du travail existant ? Ou est-ce qu'à l'inverse, ça va se développer plutôt comme un *Think Tank*, pour avoir des mobilités vers d'autres institutions possibles ? Je m'interroge parce qu'on voit que l'organisation a l'air assez stable. Les personnes sont là depuis très longtemps, et, de fait, je ne sais pas exactement vers quel marché du travail les gens peuvent évoluer, ce qui peut expliquer aussi, à mon avis, un certain nombre de tensions. N'ayant pas forcément d'opportunités externes, ça peut aussi être difficile pour une organisation de respirer. Donc, quelle est l'orientation de ce point de vue, à moyen terme, pour l'OFCEPIL, et la carrière de ces chercheurs ? Merci beaucoup.

Xavier RAGOT

Je vais essayer d'y répondre assez vite. Sur la question budgétaire, l'engagement de l'État, peut-être, Monsieur le Directeur, puisque vous étiez au cœur de certaines négociations, je vous laisserai répondre sur ces points.

Sur le dialogue social et les difficultés du dialogue social, merci, Cécilia, pour la franchise des points et la discussion avec nos amis du CEPIL. Il y a eu un CSA du CEPIL mardi dernier. Donc, le compte rendu à venir, je n'ai pas anticipé. C'est un CSA très long dans les services du Premier ministre, avec des expressions de fort mécontentement, sur la façon dont ça a été fait de l'accélération à partir de janvier, qui aboutit à la fois à un soutien rappelé au projet, une volonté de ne pas empêcher le projet de la part des syndicats — tous les syndicats autour de la table, quelles que soient les appréciations — mais une volonté d'exprimer un fort mécontentement pour, disons, que la gestion d'État qui a été faite ne se reproduise pas. Je ne m'exprimerai pas là-dessus. Je dis juste qu'objectivement, du côté de l'État que j'ai vu, des services du Premier ministre, l'environnement était extraordinairement compliqué avec une instabilité budgétaire. Je ne suis pas sûr qu'ils auraient pu faire mieux, mais peut-être. Donc, il y a une volonté d'exprimer le mécontentement avec des demandes assez précises, effectivement, pour assurer les personnels, notamment les personnels administratifs. Et, pour tout vous dire, par exemple, de l'instruction du projet, il y avait une demande d'instruire les fiches de poste de la part des salariés de mardi dernier, pour essayer d'envoyer de nouvelles fiches de poste aujourd'hui, pour savoir s'ils pouvaient s'exprimer dessus. Donc, il y avait un point d'une certaine fébrilité où vraiment, on avait l'impression qu'ils voulaient faire la fusion, voir si ça marche et après, on voit si l'on vote la fusion. Encore une fois, je ne veux pas déprécier des inquiétudes légitimes des salariés. Donc, on a travaillé tout le week-end, pour avoir une expression qu'on a envoyée hier aux salariés du CEPIL, pour les rassurer en comparant les fiches de poste, sans rentrer dans le détail, sans aucunement engager la RH — ce n'est pas mon métier — mais comparer les fonctions des assistants. Est-ce que c'est transversal, horizontal ? Mais, arriver à un degré de présentation qui était nécessaire. Donc, on a essayé de le faire, pour rassurer les salariés. J'espère que ce sera le cas. On verra ce qu'il va se passer aujourd'hui. Donc, il y a un effort fort qui a été fait. Je pense que ça satisfait les demandes. Donc, j'ai envie de croire que l'expression qui a été faite, et encore une fois, c'est écrit dans les textes, n'invalide nullement le soutien du projet, mais c'est pour rassurer à juste titre certains personnels. Et je pense — ce que je leur ai dit, c'est que tout ce que je leur souhaite, c'est être... Je pense qu'ils sont beaucoup plus heureux dans l'environnement de Sciences Po, mais ce n'est que la parole de la fonction de direction. Donc forcément, cette parole est parfois mise en cause. Monsieur le Directeur, vous connaissez ce processus. La mienne en particulier, peut-être pas la vôtre.

Ensuite, sur l'indépendance du président, on a repris la structure de l'OFCE. C'est un peu les statuts de l'OFCE. Et, c'est une structure un peu complexe, je le reconnais, mais le président de l'OFCE est un salarié de la FNSP. Par exemple, quand je suis arrivé comme président de l'OFCE, j'étais professeur à PSE. Je n'étais pas à Sciences Po, je n'étais pas au département d'économie. Après, j'ai eu cette mobilité. Et donc, à ce titre, l'employeur et qui a la fonction d'emploi et la responsabilité, c'est le directeur de l'IEP. Donc, il ne peut pas y avoir d'autres structures. Et, il y a eu des instructions juridiques qui ont

validé la pertinence de cette structure. Donc, la structure paraît un peu complexe. C'est que le choix de la présidence se fait par un comité, par un groupe du Conseil qui émet une fiche de poste, qui auditionne les candidats, qui émet un classement, qui est soumis au directeur, et le directeur nomme. Donc, ça paraît un peu complexe, mais c'est la structure actuelle de l'OFCE qui, me semble-t-il, quand on voit l'historique et la vigilance de la direction et des conseils, aboutit à une structure qui semble efficace. Et donc, c'est un peu sur cette base qu'on a reproduit. Donc, je dirais qu'il n'y a pas grand-chose de nouveau là-dessus.

Ensuite, sur effectivement l'insertion des étudiants, je vais aller vite. On est un peu sur une file de crêtes, c'est-à-dire que je pense que l'OFCEPII va contribuer à l'offre d'enseignement de Sciences Po, à l'accueil de stagiaires, à la production de notes qui seront utiles à la formation des étudiants. Mais, l'objet de cette fusion, ce n'est pas ça. C'est de créer un centre indépendant avec un budget autonome qui contribue au débat français. Donc, le but de l'OFCEPII, c'est d'exister, de contribuer à la recherche en France. Donc, on a des directeurs départements de Dauphine, on a des chercheurs de PSE, peut-être des chercheurs de Toulouse. Oui, on est adossé à Sciences Po, mais on est surtout adossé à l'ensemble du système français, et c'est ce qui justifie notre budget séparé. Donc, cette ligne de crête fait que l'on contribuera à l'enseignement de Sciences Po, mais peut-être à l'enseignement, et je l'espère, d'autres universités, pour être vraiment à la mesure de l'animation du débat intellectuel français.

Ce qui a été dit par Cécilia est très juste, et le contenu intellectuel, je ne l'ai pas développé. Il y a un département migration, il y a un département environnement, il y a un département commerce international. Il y a une activité sur l'ensemble de l'évolution des capitalismes actuels, de tous les capitalismes et le français en particulier, qui est un débat intellectuel très intéressant.

Ce qui a été dit me semble très juste sur le fait que c'était un peu étrange d'avoir un centre de recherche de qualité internationale, dans le service du Premier ministre. Ça a créé des tensions, parfois, et ça crée même parfois, je dirais, une autocensure de mes collègues du CEPII. Donc, par rapport à la question posée, l'environnement Sciences Po permettra une plus grande liberté de ton, et d'appréciation et d'animation du débat public. Il faut l'espérer.

Simon, j'espère avoir répondu sur les salariés. Rassurer les salariés, différentes personnes ont dit cela. Sur les coûts, je laisserai, monsieur le directeur, l'administrateur en parler.

Sur les carrières académiques, mon dernier point. Le marché des économistes de l'OFCE et du CEPII, c'est un marché qui parfois, alors, va vers le monde universitaire. Il y a des gens qui sont partis vers le monde universitaire. Des profils d'université, c'est par exemple l'université de Besançon, l'université de Bordeaux. Donc, ce n'est pas forcément les grands centres internationaux, parce que ce n'est pas le profil, mais c'est de bons chercheurs qui sont dans le système français, qui ne seraient très sincèrement peut-être pas embauchés par le département d'économie de Sciences Po, mais dont des départements d'économie seraient très heureux de les avoir. Donc, on a des professeurs à, à Nanterre, à Besançon, qui y sont issus. Donc, c'est ce profil académique. Deuxièmement, Banque de France ; beaucoup de chercheurs sortent de l'OFCE vers la Banque de France, parce que c'est d'excellents conjoncturistes, voire des banques privées. Et donc là, c'est des profils un peu différents, parce que c'est des économistes qui connaissent vraiment tous les marchés, qui sont capables de faire de la conjoncture. Et, pour la part du CEPII, de l'OCDE. Donc, c'est l'OCDE qui est aussi attractif. Donc, les mobilités externes, c'est vers ce type de marché. Ce n'est pas vraiment, et c'est juste, vers le monde académique dont l'ambition est celui, par exemple, du département d'économie. Mais, il y a quand même un marché à faire. De la part de la mobilité, par exemple, des personnels, ce à quoi je me suis engagé à l'OFCE, c'est même dans le cas des salariés OFCE que les gens puissent passer des thèses. C'est de créer des docteurs, même ceux qui n'y étaient pas, et d'embaucher des docteurs, pour permettre cette mobilité internationale où maintenant le statut de docteur, et c'est heureux, est nécessaire à une trajectoire intellectuelle. Donc, il y a un investissement de permettre deux ou trois thèses dans les salariés de l'OFCE, dont le profil de recrutement n'était pas forcément des thèses, pour permettre l'accès à ces marchés, qui demandent ce titre-là. Et, je pense que c'est ça qui permettra une mobilité. Parce que Simon, ce que vous avez dit est juste. Quand on voit l'ancienneté, ça montre l'attractivité de la structure parce que les gens sont très heureux de rester à l'OFCE. Donc, il y a beaucoup d'ancienneté par rapport à d'autres structures. Je pense que c'est nécessaire d'arriver à une plus grande mobilité, et c'est par la formation et l'incitation à la mobilité par la qualification. Et là, je dirais, il y a deux ou trois thèses qui ont été faites, et je pense que l'effort sera maintenu, pour permettre cette mobilité, et sur le règlement des outils par les flux entrants qui sont nécessaires à des structures comme celle-là.

Luis VASSY

Merci beaucoup à tous. Je vais être très bref. D'abord, merci, Simon, de noter que c'est un sujet de plus qui, effectivement, flotte depuis des années, mais qui arrive à bon port, si le Conseil, en tout cas, veut bien voter favorablement pour ce rapprochement. Donc, je le rajoute dans la catégorie des missions accomplies. C'est vrai qu'on avait pas mal de sujets comme ça au long cours, qui étaient devenus des sortes de navigation infinie. Si j'ai soutenu ce projet en arrivant, c'est parce que je crois que le projet intellectuel est bon pour Sciences Po, et l'on va quand même en effet renforcer – certes pas dans le corps académique au sens de la faculté permanente – dans l'orbite de Sciences notre propos en économie et notamment en économie internationale, dont on sait qu'en ce moment, c'est un sujet particulièrement important. Donc, renforcer nos forces et je m'en réjouis.

Et puis, comme on le fait pour l'OFCE, on travaillera à la bonne intégration de ce nouveau dispositif dans l'orbite de Sciences Po.

Sur le plan budgétaire, je veux noter que c'était des péripéties jusqu'à la dernière minute, même si personne, même pas d'ailleurs le président de l'OFCE, n'a vu l'eau du lac bouger à la surface, nous avons encore eu la semaine dernière des discussions assez vigoureuses avec la Direction de l'immobilier de l'État qui entendait interrompre l'opération, parce qu'elle n'avait pas labélisé les baux que nous devons prendre. J'ai fait valoir qu'il y avait un bleu du Premier ministre signé du PM lui-même, et que peut-être, dans la hiérarchie des normes de l'État, ça passait devant l'avis du chef de bureau de la DIE. Mais, il a fallu quand même une bonne semaine pour arriver à cette conclusion de bon sens, et agiter toutes sortes d'autorités dans l'État, ce qui me plonge dans toutes sortes de considérations sur son fonctionnement, mais que je vous épargne aujourd'hui.

Le point qui a été soulevé et auquel je voulais répondre, c'est celui du budget. Dans ces conditions, la parole de l'État vaut ce qu'elle vaut, bien évidemment. Et donc, nous avons ce qu'on peut avoir de mieux, c'est-à-dire un bleu qui garantit le maintien de la subvention nouvelle. Mais, le point important, c'est que notre situation ne se dégrade pas par rapport à la situation existante. Elle s'améliore, puisque je rappelle que nous passons d'une situation où en fait l'OFCE nous coûtait, il faut bien le dire, puisqu'en fait, nous percevions 3 % de frais de gestion sur la structure ancienne, ce qui ne couvrait évidemment pas du tout les frais implicites générés par la présence de l'OFCE à Sciences Po. Il va de soi que ça nous coûte plus en termes de suivi RH, maintien informatique, toutes les fonctions supports. En comptabilité analytique, on aurait sans doute démontré que ça nous coûtait plus cher. Là, on passe quand même de frais de gestion de 3 à 8,5 %. Donc là, pour le coup, je pense qu'on sera dans la nouvelle structure, en effet, à l'équilibre. Et donc, le bilan économique total est quand même nettement amélioré, par rapport à la situation actuelle, qui, encore une fois, était sans doute déficitaire pour Sciences Po, même si l'on ne s'était pas amusé à retracer tous les flux de dépenses. Et, il est vrai que c'est un point sur lequel je me suis montré très intransigeant dans les discussions avec l'État.

Je laisserai Sébastien HUA répondre plus précisément sur la question du directeur, mais je veux juste, parce que je pense que ça me permet de poser un principe, c'est qu'en fait la nomination par le directeur, d'abord, n'a rien d'atypique. C'est le cas pour Sciences Po, mais en fait, je me permets de rappeler à cette occasion que c'est vrai pour toutes les structures opérationnelles de Sciences Po, pour une raison évidente qui est que je suis le représentant légal de cette Institution. Dans certains cas, il y a des cas particuliers. Donc, pour les unités de recherche et les départements, je nomme les directeurs après avis non contraignant d'ailleurs, des unités en question. Mais, c'est bien la nomination par le directeur qui est le gage de l'indépendance de la structure, puisque justement, on internalise la nomination au sein de l'Institution, alors qu'aujourd'hui, j'imagine que le directeur du CEP II est nommé, comme chef de service du Premier ministre, sans aucune forme d'indépendance vis-à-vis du gouvernement. Donc, la nomination par le directeur, cher Nathan, est en fait le gage de l'indépendance de la structure, même si je suppose que ça vous paraît contre-intuitif. Sébastien ?

Sébastien HUA

Effectivement, comme le directeur vient de l'indiquer, les règles de nomination sont déterminées par la convention ou plutôt le projet de convention puisqu'il n'est pas encore signé, mais le projet s'inspire directement de la convention précédente, c'est-à-dire la convention de 2017 pour l'OFCE. Une petite particularité, c'est une nomination conjointe du président de la FNSP et du directeur de l'IEP. Je m'exprime au masculin, mais vous aurez corrigé dans le cas d'espèce. C'est une spécificité, mais elle

reste parfaitement conforme aux principes qui sont posés dans l'article 38 du règlement intérieur, qui détermine à quels emplois le directeur nomme. Afin de protéger l'indépendance académique de l'OFCEPII et pour ne pas créer de situation d'incompétence négative nous avons veillé à ne pas introduire d'avis conforme.

Luis VASSY

Avec le budget, c'est l'autre point de vigilance qu'on a eu dans cette discussion, qui était de maintenir les règles de nomination qui préservent l'indépendance de la structure.

Dania MARINETTI

Je conclus qu'il n'y a plus de questions. Merci à vous trois pour les réponses apportées. Nous passons au vote. Ismahane, peux-tu nous préciser les procurations ?

Ismahane GASMI

Madame LEICHTER-FLACK donne procuration à madame BERTRAND DORLEAC, madame LEMARDELEY à madame HAEGEL, et madame FONTENELLE à monsieur ARSAC.

Dania MARINETTI

Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

Ismahane GASMI

Je compte 6 abstentions et 16 votes pour.

Dania MARINETTI

Donc, c'est un vote favorable pour ce projet. Bravo, félicitations.

Xavier RAGOT

Merci. Avant de reprendre la présidence, vraiment, j'ai parlé de ce projet, mais vraiment, c'était un engagement de beaucoup de parties prenantes, beaucoup plus que ce qu'on a décrit ici, et notamment des salariés de l'OFCE pour arriver à ce résultat. Donc, je pense qu'après, chacun aura la responsabilité de réussir cette fusion, mais on part avec une responsabilité d'abord vis-à-vis de tous ceux qui contribuent encore aujourd'hui à l'instruction, pour rendre cela possible. Et aussi, Monsieur le Directeur, j'ai vu l'efficacité et parfois le travail nocturne des salariés de l'OFCE, pour rendre ça possible, et j'étais assez impressionné par l'engagement de nos collègues. Merci.

III. POINT D'ÉTAPE RELATIF AU PROGRAMME DE BOURSES DE LA FONDATION MASTERCARD

Xavier RAGOT

Je me permets de reprendre le point 3 pour un rôle beaucoup plus enthousiasmant qui est le président du CI, qui me permet de passer au point d'étape relatif au programme de bourse de la Fondation Mastercard. Merci, Guillaume. C'était vraiment un remerciement sincère. Une présentation de Valeria MORERA, qui est la directrice du programme Mastercard. Bonjour Valeria, bienvenue, pour une présentation puis des questions observations.

Valeria MORERA

Bonjour à tous. Merci beaucoup. Merci d'abord pour le temps que vous m'accordez, pour l'espace que vous allez accorder à ce programme, à ce très beau programme, avec lequel nous sommes partenaires depuis quelques années à Sciences Po. Vous avez reçu les documents et la plupart d'entre vous ici connaissent aujourd'hui, ce programme, je pense. Donc, je ne reviendrai pas sur l'ensemble de la présentation, mais je voulais vous dire quels sont les points principaux, avant d'en venir à quelques éléments concrets, sur le fonctionnement du programme aujourd'hui, et notamment pour les étudiants de master.

D'abord vous dire que ce programme fait partie d'une stratégie globale de la Fondation Mastercard, qui s'appelle Young Africa Works, et qui a pour objectif de mener, sur le marché de l'emploi 30 millions

de jeunes Africains d'ici 2030. À l'intérieur de ce chiffre et à l'intérieur de cette stratégie, il y a le programme de bourses de la Fondation Mastercard qui, lui, a pour objectif chiffré de mener à l'emploi, à travers l'éducation supérieure, 100 000 jeunes Africains. Donc, c'est le contexte global dans lequel nous nous inscrivons, et pour lequel la Fondation a signé des partenariats avec une trentaine d'universités, principalement en Afrique, mais aussi en Amérique du Nord, en Europe et une université au Moyen-Orient.

Le programme, en quelques mots, c'est un programme d'accès à l'éducation, pour des jeunes du continent africain, avec trois publics prioritaires et clairement identifiés par la Fondation qui sont les personnes réfugiées et/ou déplacées, les personnes en situation de handicap, et les jeunes femmes, notamment les jeunes femmes qui proviennent de zones rurales et zones reculées, sur le continent africain. Donc, les piliers du programme, vous l'avez compris, c'est d'une part l'élimination des barrières financières à l'accès à l'éducation, au-delà du soutien financier, c'est la mise en place d'un accompagnement holistique depuis la candidature jusqu'à l'insertion professionnelle. On reviendra là-dessus, bien sûr. Pour Sciences Po, c'est un formidable outil d'égalité des chances, d'inclusion et d'ouverture. C'est une façon d'attirer l'excellence depuis des endroits où l'on ne pourrait pas la faire venir, si l'on n'avait pas ces outils. C'est aussi pour Sciences Po un outil de rayonnement international très fort. D'abord, un marqueur d'excellence puisque cette bourse est une bourse haut de gamme qui veut s'installer dans le temps, dans la tradition des grandes bourses mondiales aujourd'hui ; par exemple Chevening ou Fulbright. Donc, c'est aussi un marqueur d'excellence, parce que les autres partenaires en dehors du continent, nous permettent d'être en très bonne compagnie, puisque les principaux partenaires de la Fondation en Europe sont Cambridge, Oxford et l'Université d'Édimbourg. Aux États-Unis, c'est Berkeley ; au Canada, UBC, et McGill, pour ne donner que quelques exemples. Donc, pour ce qui concerne les partenaires européens, ce sont des partenaires avec lesquels je travaille, et tous les membres de l'équipe travaillent, je ne vais pas dire au quotidien, mais de façon hebdomadaire, avec Cambridge, Oxford et Édimbourg, pour échanger de bonnes pratiques, travailler, et opérer ce programme, de façon coordonnée.

Un outil de rayonnement international aussi, parce que ça permet à Sciences Po d'avoir un positionnement stratégique, sur un certain nombre de grands débats publics qui sont aujourd'hui de la plus haute importance. J'ai déjà parlé de l'égalité des chances. On peut aussi parler de l'inclusion et notamment de l'inclusion des personnes réfugiées, déplacées. Ce programme, pour ceux qui s'y intéressent, permet également de mettre en place un dialogue renouvelé avec l'Afrique, qui est basé sur la réciprocité et sur l'échange de savoir-faire, plutôt que sur d'autres types de relations plus déséquilibrées.

Le troisième point sur lequel je voudrais insister avant d'en venir aux points d'étapes concrets sur ce qu'est le programme aujourd'hui à Sciences Po, c'est le fait que ce programme repose sur une culture de la performance. C'est un programme qui est évalué en permanence, à travers des rapports narratifs et financiers semestriels, mais aussi mensuels pour ce qui est des rapports narratifs. Nous sommes évalués à la fois par la Fondation, à la fois par des cabinets de conseil financés par la Fondation. Donc c'est un élément important et qui nous met au défi de mettre nos outils en conséquence. C'est aussi un projet qui est conçu comme un projet pilote, un projet qui est pensé comme un laboratoire, pour tester des solutions innovantes, et pour permettre aux institutions de développer leurs capacités, dans un certain nombre de domaines. Donc, ce n'est pas un programme qui est pensé uniquement pour les boursiers, c'est un programme de renforcement des capacités pour les institutions.

Bien entendu, c'est principalement cette partie de l'objet et de renforcement des capacités qui est particulièrement pensée pour les partenaires, les universités partenaires en Afrique. Cependant, nous l'avons remarqué. Nous le savons aujourd'hui, depuis une dizaine d'années que nous opérons ce programme, que cela nous a bien servi, et continue à nous servir, pour la mise en place de solutions innovantes, et pour la mise en place d'un certain nombre d'améliorations dans nos processus. Concrètement, aujourd'hui, à Sciences Po, ce programme est constitué d'une offre pédagogique extrêmement variée. Là, cette fois, je vous ai mis la slide avec les beaux fromages. On a signé la première fois en 2016 une première phase. Une deuxième phase a été signée en 2023, avec une montée en puissance très forte des effectifs, et le partenariat a été signé jusqu'en 2033, donc pour 10 ans. Aujourd'hui, il concerne à la fois l'ensemble des écoles de master. Il concerne le master exécutif politique et management du développement potentiel Afrique de l'Exed. Il concerne des programmes courts présentiels, comme la Summer School et la Winter School. Et enfin, le programme finance des

programmes courts en ligne sur mesure, avec des partenaires, francophones, africains, mais aussi un programme qui est un programme passerelle de soutien académique, pour des étudiants réfugiés, déplacés. Donc, il y a toute une offre tout à fait variée qui va au-delà des boursiers que vous connaissez sans doute le mieux, qui sont les boursiers en master.

Quel est le type de, d'accompagnement que l'on donne à ces étudiants ? Je l'ai dit, c'est vraiment les piliers du programme, c'est l'aide financière et l'accompagnement dédié. Aide financière, ça veut dire une exonération complète des frais de scolarité. C'est aussi subvenir à l'ensemble, mais vraiment l'ensemble des besoins financiers qui sont liés aux études. Donc, il y a le logement, il y a les billets d'avion pour venir étudier à Paris, un billet d'avion pour retourner sur le continent entre les deux années, les frais de visa, les frais de vie à Paris. Et, tous les besoins financiers sont couverts par le programme. Et par ailleurs, la Fondation a bien compris qu'il ne s'agissait pas ici uniquement d'éliminer les barrières financières, mais aussi toutes les autres qui peuvent se poser, lorsque l'on vient de zones reculées, ou de milieux défavorisés. Donc, le programme est fondé sur un accompagnement sur l'ensemble du parcours, je dirais, depuis la candidature à Sciences Po jusqu'à l'insertion professionnelle. Le soutien vient en plus de l'excellent soutien qui est déjà donné par tous nos services aux étudiants. Donc, on n'invente rien. Simplement, on renforce ce soutien, parfois seulement pour les boursiers, et parfois aussi pour l'ensemble des étudiants de Sciences Po ou par exemple, pour les étudiants, dans le même groupe classe que des étudiants boursiers. Donc, tout ce soutien n'est pas, en grande partie, du tout exclusif aux boursiers, mais le programme permet la mise en place d'un accompagnement renforcé, pour les étudiants les plus vulnérables.

Et, ça va jusqu'à l'insertion professionnelle, avec un soutien là aussi renforcé, des ateliers d'insertion professionnelle, et un accompagnement spécifique pour l'insertion professionnelle en Afrique. Là encore, comme toujours, une attention particulière aux trois publics vulnérables, prioritaires de la Fondation qui sont les personnes réfugiées, déplacées en situation de handicap, et les jeunes femmes.

Je vais faire, pour finir un petit focus sur les étudiants boursiers en master. Le premier point, c'est comment nous sélectionnons ces étudiants boursiers en master. C'est le point névralgique et la partie stratégique pour la Fondation, qui nous surveille comme le lait sur le feu, pour savoir comment on sélectionne ces boursiers, et ils sont bien issus de ces publics prioritaires. Et comment nous faisons cet exercice. ? Donc, c'est un exercice aujourd'hui extrêmement formalisé. Nous n'avons rien inventé. C'est en grande partie basé sur l'excellence de nos procédures aux admissions à Sciences Po. Le point à retenir, c'est que ce programme, j'ai dit, c'est de l'ouverture, c'est l'inclusion, mais c'est aussi l'excellence. Donc, il n'y a pas de discrimination positive à l'admission à Sciences Po, pour ces populations. Ces étudiants boursiers seront choisis parmi les étudiants admis à Sciences Po, par la procédure internationale en master. Donc, il n'y a rien de spécifique au moment de l'admission. Donc, une fois les étudiants admis par la procédure internationale en master, la liste des admis sera communiquée à l'équipe du programme, c'est-à-dire mon équipe. Là-dessus, on regardera les critères de la bourse, d'abord par écrit, puis les étudiants présélectionnés seront invités à un entretien. Donc, il n'y aura pas d'étudiant boursier à Sciences Po qui n'aura pas été vu en entretien, par les membres de mon équipe et un évaluateur extérieur.

Pour cette année, pour vous donner un ordre de grandeur, nous devons sélectionner 45 boursiers. L'année dernière, nous en avons sélectionné 35, puisque le programme a monté en puissance. L'objectif étant de sélectionner chaque année 50 boursiers par an, pour avoir sur le campus 100 boursiers en master chaque année. Les boursiers ont la possibilité d'étudier dans l'ensemble des écoles, donc bientôt huit écoles. Nous espérons, pour l'instant — nous avons des étudiants dans six écoles. Nous espérons qu'il y en aura dans huit écoles à partir de la rentrée prochaine. Nous avons actuellement 57 étudiants, 22 en deuxième année et 35 en troisième. En juin nous espérons que 21 boursiers obtiendront leur diplômes. Les cohortes actuelles dans ces six écoles représentent 21 pays africains, et ils représentent 47 % de jeunes femmes. Donc, on est en dessous des objectifs chiffrés qui nous sont donnés par la Fondation qui est d'avoir au minimum 50 % de jeunes femmes. Nous avons 10 % d'étudiants réfugiés, ce qui est là aussi en dessous de l'objectif chiffré que nous devons atteindre, dans le temps, dans ce programme qui est de 25 % d'étudiants réfugiés. Et en revanche, nous sommes bien, avec 9 boursiers en situation de handicap à 15 % l'objectif chiffré est de 10 % de personnes en situation de handicap.

Je vais conclure.

Xavier RAGOT

Merci, Valeria, pour cette présentation. Nous avons le temps pour des questions, remarques et observations. Donc, n'hésitez pas.

Simon CORDONNIER

Merci pour cette présentation de ce programme, pour lequel on avait évidemment voté le renouvellement en 2023. J'ai d'abord une question de compréhension. Entre le nombre de candidatures et le nombre d'admis, je vois bien le processus, mais entre le nombre d'admis et le nombre de boursiers, ce n'est pas complètement clair pour moi. On peut être admis, du coup. On peut être issu du coup de Mastercard, être admis et ne pas avoir la bourse, mais du coup qu'est-ce qu'on devient ? C'est une vraie admission, et l'on peut venir par ses propres moyens, mais j'imagine qu'on ne les a pas. Est-ce que vous pouvez clarifier un peu comment fonctionne ce moment-là ?

Et puis, par ailleurs, la note décrit les moyens mis à disposition, en termes RH pour la conduite de ce programme, dont on comprend bien qu'elle est extrêmement exigeante. Vous mentionnez l'évaluation menée par des cabinets de conseil, notamment mandatés par la Fondation Mastercard, qui de fait nous comparent avec des homologues internationaux souvent nettement mieux dotés que nous. Est-ce que vous pouvez nous dire un peu ce que donnent, de ce point de vue, les audits ; et quels moyens met Sciences Po à disposition du programme Mastercard, pour accompagner sa montée en puissance ? On voit bien. 1 100 candidatures, c'est quand même énorme. Donc, il faut les traiter. Est-ce qu'on a renforcé l'équipe des admissions en conséquence ? Idem pour toutes les écoles qui réceptionnent ces candidatures. Donc, il y a l'équipe dédiée du programme Mastercard, mais est-ce que les écoles elles-mêmes ont la structure pédagogique suffisante, pour les accompagner de la façon dont la Fondation estime qu'on doit les accompagner ? Et encore une fois, on est comparé avec des homologues étrangers qui sont en général beaucoup mieux dotés que nous. Ce serait intéressant d'avoir des éléments de ce point de vue-là.

Et puis, peut-être, pour compléter, est-ce que Sciences Po a chiffré le coût de l'accueil de ce programme Mastercard qui nous rapporte énormément évidemment sur plein d'aspects, mais d'un point de vue financier, qu'est-ce que ça représente ? Qu'est-ce que représente la contribution de Sciences Po à ce programme ? Merci.

Clara HUBERT-AUER

Merci beaucoup pour cette présentation. Donc, nous sommes vraiment ravis de voir un tel programme se poursuivre à Sciences Po pour les étudiants, mais on avait quelques interrogations. Donc, la première, elle porte sur l'accompagnement des étudiants concernés par le programme de 2023 à 2033. Ils sont pour la plupart dans une formation très courte ou à distance, puisque seul un quart d'entre eux sont pleinement intégrés dans un des masters proposés à Sciences Po. On se demandait alors en quoi consistent concrètement les aides financières pour les autres, notamment pour ceux qui ne sont pas amenés à se déplacer en France. Et, est-ce qu'on sait à peu près quelle part du budget total cela représente ?

Puis, ma question rejoint un petit peu celle de Simon CORDONNIER, au sujet des boursiers qui sont admis en master. Étant donné que la sélection se fait une fois les candidats admis, est-ce qu'on sait ce qu'il se passe pour les 90 % des candidats qui ne sont pas retenus en 2025 et en 2026 ? Est-ce qu'on sait également s'ils viennent tout de même étudier à Sciences Po ou bien s'ils sont contraints de renoncer à leur candidature ?

Et enfin, nous nous demandons ce que vous envisagez pour la suite de ce programme, et vers quelles évolutions souhaiteriez-vous vous diriger ?

Clémence THAUNAT

Merci beaucoup aussi pour cette présentation. Nous avons aussi plusieurs petits points de clarification. Tout d'abord, qui est l'équipe qui se charge de gérer les candidatures, et la gestion du programme de la Fondation Mastercard ? Par ailleurs, une question sur l'atteinte de l'objectif chiffré. Vous en avez un peu parlé. Actuellement, vous êtes quasiment à l'objectif pour le contingent de femmes, mais le programme est relativement loin de l'objectif pour les étudiants réfugiés ou déplacés, seulement 10 % au total sur les 25 %. Comment est-ce que vous analysez cet écart, et est-ce que vous avez des pistes pour améliorer ces chiffres dans les années à venir ?

Et enfin, il est difficile de parler protection des réfugiés, dans le cadre d'un programme, sans venir aux nouvelles au sujet du certificat professionnel pour les jeunes réfugiés. À la différence du programme Mastercard, qui est une organisation mondiale basée au Canada, où un directoire va décider de qui et de comment ces étudiants pourront être aidés, le certificat pour les jeunes réfugiés nous laisse tout de même une liberté qui est beaucoup plus importante, dans les programmes, et aussi une plus grande diversité géographique. Et, nous voulions savoir si l'appel à financement a abouti à quelque chose. Merci beaucoup.

Dominique TAFFIN

Bonjour à toutes et à tous. Ma question rejoint un peu ce qui a été posé notamment par Clara et Clémence. Je voulais rappeler qu'en 2023, on avait une présentation au Conseil de l'Institut pour ceux qui siégeaient déjà, sur ce programme. Donc évidemment, on était en amont de la deuxième étape de grande montée en puissance. Donc, c'est vrai que j'aurais été très demandeuse de ce programme évidemment magnifique, d'un bilan plus global, en fait, de sa mise en œuvre. Il me semble que ça aurait été vraiment intéressant d'avoir un bilan plus global, en fait, de sa mise en œuvre jusqu'à présent, pour voir effectivement comment il pouvait bénéficier aux étudiants, et notamment de voir si l'on suit, en fait, ce que ces étudiants, qu'ils aient suivi les formations courtes, qu'ils aient suivi un master... ce qu'il se passe pour eux derrière. J'ai vu qu'il y a eu des personnes qui ont été recrutées à Dakar, je crois, et à Nairobi, pour justement assurer le suivi, pour les étudiants qui sont en Afrique et qui y restent. Donc, qu'est-ce qu'on peut dire là-dessus ? Parce qu'en effet, ce qui m'interpelle un petit peu, c'est qu'il y ait ces critères de pourcentage sur les bénéficiaires qui étaient donc fixés avec Mastercard, et si l'on y est proche pour les femmes, on en est relativement loin pour les réfugiés. Je suppose que ça pose question. Et, les modes, effectivement, de sélection, en fait, de ces boursiers, je n'ai pas non plus extrêmement bien saisi, puisque le premier critère, bien sûr, c'est l'excellence. Est-ce qu'ensuite l'on flèche vers les bourses des étudiants, finalement, qui sont admis par la voie internationale, parce qu'ils remplissent les deux autres critères. Mais du coup, au départ, on est dans le même vivier. Donc, je ne sais pas si du coup, l'impact véritablement d'inclusion est aussi maximal, en fait, si l'on procédait un petit peu autrement. Merci.

Cécilia BAEZA RODRIGUEZ

Merci, Valeria. Je voulais d'abord faire une première partie témoignage et pour dire à quel point ton équipe fait un travail absolument extraordinaire d'accompagnement vraiment très individualisé de tous ces boursiers Mastercard. On en a beaucoup à PSIA. Je veux dire aussi que ça se passe très bien. Il y en a beaucoup qui font des stages exceptionnels. Il n'y a pas de différence. On n'a pas rencontré de difficultés plus grandes pour ces boursiers Mastercard. Et, ils ont des parcours qui sont tout à fait similaires une fois admis. Et, ça tient beaucoup aux critères d'admission parce qu'en fait, effectivement, on ne fait pas de discrimination positive. Donc, on fait aussi avec le vivier des candidats. Et, on se doute bien que c'est quand même – malgré tout, ce n'est pas facile de jouer avec les critères de la Fondation Mastercard, parce que pour avoir des candidats de qualité qui viennent de zones rurales, réfugiés et qui ont quand même les qualités académiques nécessaires, pour ne pas être mis en difficulté dans les masters. Parce que l'idée, ce n'est certainement pas d'admettre des étudiants qui, par la suite, auraient des difficultés ou se trouveraient, en fait, mis en risque de réussite vis-à-vis de leurs camarades. Donc, ce critère d'excellence est maintenu. On est en plein dans les admissions et là, on est exactement dans ce processus. Donc, on a un équilibre à tenir qui n'est pas simple.

Je veux en effet juste faire un commentaire sur ce qu'a dit Simon, parce que cette année, je dois dire qu'il y a eu une inflation très grande du nombre de candidats. Donc, c'est du travail supplémentaire au point de vue admission. C'est-à-dire que là, le volume, ce qui témoigne à la fois de l'écho de ce programme, qui visiblement, touche vraiment beaucoup de jeunes étudiants africains. Étant donné, encore une fois, le nombre de candidatures qu'on reçoit, je dois dire que ça pose quand même un tout petit peu une difficulté, y compris pour nous, pour apprécier, en effet, étant donné le nombre de bourses et le nombre d'admis. Par rapport au *Yield* d'admission, c'est un peu troublant pour savoir en fait quelle cohorte on est en train de composer. Et, on n'a pas toujours de visibilité sur ce qu'on pourrait avoir comme nombre de bourses. Donc, c'est un peu un pilotage qui n'est, du point de vue des admissions, pas évident au regard, encore une fois, du volume qu'on a reçu cette année. Mais, je voulais simplement dire à quel point ce sont des boursiers exceptionnels, qui sont très bien suivis, et qui trouvent des

parcours professionnels, franchement, qui ne démeritent en rien par rapport aux autres étudiants du master. Et par ailleurs, j'enseigne dans la Winter School. Donc, j'ai aussi la possibilité de rencontrer, dans des programmes très courts, ces étudiants africains qui sont mélangés avec des étudiants d'autres programmes internationaux. Ils ne se retrouvent pas tout seuls entre étudiants africains. Ils sont mélangés avec d'autres nationalités, et ça donne lieu à des échanges qui sont franchement très enrichissants, et qui sont très appréciés, je pense, par ceux qui en bénéficient.

Valeria MORERA

Il y avait beaucoup de questions. J'espère ne pas en oublier. La première était sur différence entre admis et boursiers. Donc effectivement, il y a plus d'admis, par la procédure internationale en master qu'il y aura de boursiers. Donc, c'est pour ça que cette sélection est importante. Les critères qui sont utilisés ne sont plus ceux de l'excellence, puisque ceux-là ont été déjà vus par la Direction des admissions et les évaluateurs des écoles. En revanche, pour la sélection, nous travaillons sur la question du leadership, du potentiel d'impact, de l'expérience de leadership passé et de la résilience, c'est-à-dire des éléments qui nous permettent de dire — et ce n'est pas la partie simple — qu'ils ont besoin de la bourse, et que sans la bourse, ils ne viendront pas. Donc, on travaille au mieux du possible pour identifier lesquels de tous ces candidats ont le plus besoin de la bourse. Et, pour finir de répondre à la question, en fait, ils ont tous besoin de la bourse, quasiment, puisqu'ils ne viennent pas s'ils n'ont pas la bourse. Donc, en fait, il y a un processus d'abandon de l'offre d'admission à Sciences Po, pour ceux qui n'obtiennent pas la bourse. On verra à terme, je n'ai pas encore les chiffres, puisqu'on est sur une année 2 de la montée en puissance en master, mais à terme, on pourra savoir exactement si c'est presque 100 %. En tout cas, aujourd'hui, oui, on en est là. Donc, cette bourse est clairement nécessaire pour ces populations de cette région-là. Sachant que bien entendu, nous utilisons... Et, pour revenir à la question sur la sélection, en particulier, des publics prioritaires, ce sont bien sûr les points prioritaires que nous utilisons, pour la sélection. À savoir, évidemment, il y a des « points bonus » dans la sélection, pour les publics prioritaires : réfugiés déplacés, personnes en situation de handicap et jeunes femmes.

Pour continuer sur la partie sélection, pourquoi n'arrive-t-on pas tout à fait aux chiffres aujourd'hui, en nombre d'étudiants réfugiés ? On est sur deux années maintenant. On est sur la troisième campagne. Donc, ces chiffres sont sur la dernière campagne, qui était la première, finalement, importante de la phase 2 de ce programme, donc de la montée en puissance du programme. Donc, on n'a pas beaucoup de recul. On sait qu'un des éléments, bien entendu, de difficulté à candidater à Sciences Po, c'est déjà de connaître Sciences Po. Donc, il y a un gros travail de promotion qui est fait par les deux postes en Afrique et par la Direction des affaires internationales, et par une personne de mon équipe sur l'ensemble du continent. Cela dit, comme nous sommes un programme, nous offrons des bourses en master. Il y a aussi cette question de la manière dont on accède finalement à une admission en master, en ayant vécu une grande partie de sa vie ou toute sa vie dans un camp de réfugiés. Il faut d'abord passer par un Bachelor. Donc, l'admission en master n'est pas... Le *sourcing*, disons, des réfugiés n'est pas une évidence. Donc, la Fondation a deux partenaires techniques ; ce qu'ils appellent partenaires techniques, c'est des partenaires qui doivent aider les universités partenaires à atteindre leurs objectifs d'inclusion. Donc, elle a des partenaires techniques sur l'inclusion des réfugiés : deux. L'un, c'est le *Refugee Lead Research Hub* d'Oxford, avec lequel on travaille beaucoup. Le deuxième partenaire, c'est une ONG canadienne. Ils ont un partenaire technique, pour aider les partenaires à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Et, le troisième partenaire technique, c'est un partenaire, pour le soutien à la santé mentale des étudiants. Ces partenaires techniques, non seulement sont censés aider les partenaires à travailler ces questions d'inclusion, mais ils sont aussi les garants de notre succès dans ce domaine. J'en viens à la question de l'audit, puisque l'un de ceux que nous avons eus, c'était sur la sélection, la façon dont nous sélectionnons les étudiants, les boursiers. L'audit avait été mené en 2024 par Deloitte. C'était un audit flash au mois d'août, c'était parfait. Ils se sont étonnés de quelques éléments, mais globalement, ils ont été extrêmement satisfaits par la formalité de notre procédure, par le fait qu'il y ait des entretiens, par le fait que, bien sûr, on a mis en avant tout le travail depuis les admissions, depuis la candidature jusqu'aux admissions, puis la sélection, puis les entretiens, puis la commission d'attribution des bourses, où sont présents les DIREX de l'ensemble des écoles. Donc, ils ont été très satisfaits par la formalité de notre processus.

Maintenant, la question de l'admission, du nombre de candidatures, puis du nombre d'admis, puis du nombre de sélectionnés parmi les personnes réfugiées, déplacées, ça reste un sujet sur lequel doit continuer à renforcer nos capacités. C'est une assurance.

Sur les écoles, il y avait une question en particulier sur le soutien aux écoles. Nous avons mis en place un système de référents avec des responsables pédagogiques, un par école, qui sont les référents des étudiants boursiers, au sein de l'école. Donc, nous nous réunissons de façon individuelle. Une personne de mon équipe se réunit de façon individuelle, une fois par semestre, avec le référent ou la référente des écoles, pour suivre les étudiants de façon renforcée. Je renvoie le compliment parce que, très sincèrement, le travail des responsables pédagogiques dans les écoles est absolument formidable. Et, nous venons finalement travailler en binôme, parce que souvent, nous avons des informations que le responsable pédagogique n'a pas. Parfois, c'est le contraire. Mon équipe n'empiète en rien sur les questions académiques. Simplement, parfois, nous avons des éléments de vie personnelle ou d'autres éléments qui peuvent aider à l'accompagnement de l'étudiant. Et, ça marche dans les deux sens.

Il y avait une question sur les boursiers, en ligne. Les étudiants, il y a deux types de programmes en ligne. Il y a un programme qui est un programme avec des universités partenaires francophones, et les étudiants qui font partie de ce programme, c'est Espace Mondial et l'autre programme sur mesure qu'on a mis en place. Là, c'est une introduction aux sciences sociales, et l'on travaille sur un autre, sur le leadership des femmes en Afrique qui va naître bientôt. Ces programmes sont mis en place, avec des partenaires en Afrique qui ont eux-mêmes des boursiers Mastercard. Donc, les étudiants ne reçoivent pas de bourse de notre part. Ce que le programme finance, c'est les frais de scolarité à Sciences Po, pour ces programmes, mais les étudiants en ligne ne reçoivent pas de bourse. Pareil pour les étudiants réfugiés, déplacés des deux programmes qui s'appellent : Les clés de la réussite académique et Academic Toolbox. Là, ils ne reçoivent pas de bourse. En revanche, la Fondation finance les frais de scolarité de ces étudiants.

Qu'est-ce qu'il y avait d'autre ? Sur ce qu'ils sont devenus, c'était mon dernier point de la présentation. On n'a pas encore un énorme recul sur ce qu'ils sont devenus. Nous savons qu'ils ont un taux d'insertion professionnelle égal, voire supérieur à celui de l'ensemble des étudiants de Sciences Po. Comme l'indiquait Cécilia, ils sont, pour la très grande majorité, en situation de réussite académique. Ils participent de façon très active aux associations à Sciences Po. Ils ont des stages assez exceptionnels. En fait, ils sont assez exceptionnels puisqu'ils sont choisis aussi pour des qualités, liées à l'impact, liées à leur parcours qui est déjà exceptionnel. Donc, c'est quand même incroyable un étudiant qui vient d'une zone reculée, sur le continent africain ou qui a une situation de handicap ou qui vient d'un camp de réfugiés admis déjà à Sciences Po. Je trouve ça tellement formidable que c'est un moment de très grande joie et sens à notre métier au quotidien. Mais, pour ce qui est de leur insertion professionnelle, sur les étudiants de la première phase, il y en avait à peu près une soixantaine. Donc, on a un petit recul. On sait qu'à peu près la moitié d'entre eux sont repartis travailler sur le continent africain. L'autre moitié, pour l'instant, est restée en Europe ou en Amérique du Nord, sachant qu'ils ont pour objectif, en grande partie, de retourner sur le continent africain. Nous n'avons pas de recul encore sur les grandes cohortes que nous avons admises. La plus grande cohorte en master était l'année dernière. Ils sont encore là en deuxième année, ils sont 22. Donc, on ne peut pas encore savoir. En revanche, il est clair que le suivi de ces Alumni fait partie intégrante du travail de mon équipe. Il y a une personne qui va les suivre, et qui va être en contact autant que possible, puisque la Fondation, de toute façon, gère une plateforme absolument géante d'Alumni que nous devons informer, pendant des années après leur départ de Sciences Po, pour leur indiquer qui fait quoi et qui a fait quoi. Et puis, par ailleurs, la Fondation nous demande en permanence de leur présenter des profils d'Alumni que l'on veut mettre en avant, pour leurs divers événements. Donc, j'ai participé à un événement, il y a quelques mois avec quatre ou cinq Alumni. Là, la Fondation va fêter les 20 ans. Pas plus tard qu'hier, ils nous ont demandé les noms d'une quinzaine d'Alumni que nous souhaitons recommander, pour faire partie de cet événement, de niveau ministériel en Afrique dans quelques mois. Donc, un suivi très proche des Alumni à terme, et j'espère pouvoir d'ici deux, trois ans, vous en représenter, plus spécifiquement les résultats.

Kate VIVIAN

Je me permets juste de répondre à la question de Clémence sur le certificat professionnel pour jeunes réfugiés. Je peux vous confirmer, comme nous l'avons fait au dernier Conseil de l'Institut, que nous

déployons tous les efforts possibles, pour permettre un recrutement d'une neuvième cohorte, en septembre 2026, mais que les discussions sont en cours avec divers partenaires pour ce faire.

Diana MARINETTI

J'ai juste une précision. Je n'ai pas de question parce que je connais le programme assez bien, étant aux admissions, avec une équipe qui est très impliquée dans le processus. Donc, je salue le travail de toutes les personnes à Sciences Po qui le font exister et de sa réussite. Je souhaite seulement dire que nous avons à Sciences Po d'autres programmes de bourses qui ne sont pas, en revanche, de cette qualité-là, en cela que ce n'est pas des *full scholarships*.

C'est le seul programme à ma connaissance qui couvre tout. Ce qui pose par ailleurs la question du Yield en master, par la voie internationale qui est le plus élevé de toutes nos voies d'admission. Donc, en termes de politique d'attribution des bourses, je pense que Sciences Po peut s'inspirer de cet effort de bourse intégrale.

Par ailleurs, je souhaite souligner le fait que c'est un programme qui continue à nous préoccuper, puisqu'il y a des discussions régulières sur comment optimiser la qualité utilisateur, candidat, et qu'avec Valeria, il y a énormément de discussions sur comment accueillir ces candidats de A à Z, de la phase de prospection jusqu'à la phase de candidature et par la suite. C'est beaucoup de travail. Donc, bravo à tous.

Xavier RAGOT

Merci, Valeria, et merci pour votre travail.

IV. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Xavier RAGOT

Nous allons passer maintenant au point suivant qui est l'échange d'informations les questions diverses. Dans le quart d'heure qui nous reste, n'hésitez pas à lever votre chevalet.

Nathan ARSAC

J'aimerais profiter de ce CI pour vous signaler à toutes et tous la parution d'un rapport écrit pendant plusieurs mois par les étudiants du collectif Students for Justice in Palestine sur le campus de Reims. Si les membres du Conseil sont intéressés, n'hésitez pas à nous le dire, on pourra vous le transmettre. Il est aussi disponible sur le compte Instagram du collectif. C'est donc un rapport de 160 pages d'une grande qualité qui a été écrit pendant plusieurs mois, et qui permet de constater que Sciences Po reçoit actuellement au moins un million d'euros par an de la part de sociétés qui sont directement impliquées dans les exactions à Gaza, et dans les dizaines de morts et de blessés. Il y a quatre universités israéliennes qui sont en soutien des combats, qui sont en accord avec Sciences Po, 29 entreprises, et encore un million d'euros supplémentaires dans un don direct par OpenAI, dont il a été prouvé qu'elle travaille aux côtés de l'armée israélienne à Gaza. Cette même année, et actuellement au Sud-Liban, cette même armée a déplacé un huitième de ses habitants, et a tué le directeur de la faculté de sciences de l'université libanaise de Hadath, ainsi qu'un professeur pas plus tard que jeudi dernier. À Sciences Po, on ne se positionne plus depuis le vote sur la réserve institutionnelle, quoique ce fait-là est dans le cadre de la liberté académique. Tant mieux, nous aurions pu. Pour autant, nous recevons les leaders de pays en guerre, certes, des guerres qui font l'unanimité beaucoup plus que d'autres, mais des guerres quand même. Nous accueillons le cadre de la réaction du Groenland face aux attaques de Trump. Enfin bref, nous nous positionnons. Recevoir des dons, et faire des partenariats avec des universités, en un sens, c'est aussi se positionner. Alors, on vous demande, s'il vous plaît, de regarder ça de plus près. Avec des associations, nous avons déposé un recours préalable à l'Union étudiante, afin d'examiner les partenariats que vous refusez de diffuser. Nous en demandons une réévaluation indépendante et objective.

Par ailleurs, si vous avez des réactions sur la parution de ce rapport, je serais curieux de les entendre. Merci.

Léon FLACHAT-BERNE

Ma question concerne la mise en œuvre de la réforme du Collège universitaire. Précisément, il est vrai qu'on a des retours de la part d'un certain nombre de campus qui voient leur spécialité géographique plus remise en cause qu'il n'a été présenté aux membres du Conseil. Cette réforme a la vocation, dans mes souvenirs, de renforcer cette spécialité. Et, on observe sur certains campus, comme le campus de Nancy, des remises en cause des cours d'allemand, et des obligations de scolarité qui sont liées à ces enseignements. Ça émeut pas mal les étudiants et les Alumni. Une lettre ouverte qui a eu plus de 750 signatures, de la part d'étudiants et d'Alumni du campus a été faite. Ma question, c'est : est-ce qu'il serait possible, envisageable, d'avoir un point lors du prochain CI ou peut-être dans une réunion à part dédiée, sur cette mise en œuvre sur les différents campus ? Merci.

Lucas KODAS

Je voudrais commencer par m'associer à la question de Léon sur les spécialités sur les campus de Poitiers et de Nancy, puisque c'est de ceux-ci dont on parle. J'ai également une question pour monsieur le directeur. Il y a quasiment dix ans, pour la première fois dans cette Assemblée, une étude qui avait mobilisé les étudiants et les chercheurs de Sciences Po était présentée, et détaillait les solutions pour mettre fin au système du premier arrivé, premier servi d'inscription pédagogique. Après l'engagement, sur cette voie de Frédéric MION, des travaux intermédiaires divers, puis les engagements non tenus pris par Mathias VICHERAT, en son temps, la réforme des IP n'a toujours pas été ne serait-ce qu'amorcée à ce jour. Vous savez que ce changement radical de système est attendu de très longue date par les étudiants, et nous savons que vous partagez leur sentiment à ce sujet. Un rafraîchissement de l'interface qui a été réalisé ces dernières années n'est pour nous pas du tout une réforme, nous tenons à le signaler. Ce refus de s'attaquer frontalement au sujet, cet attentisme de vos prédécesseurs qui semble maintenant être le vôtre, nous ne le comprenons vraiment pas. Et donc, nous souhaiterions savoir si vous comptiez porter cette réforme au plus vite. Merci.

Clémence THAUNAT

Merci beaucoup. Nous souhaitons profiter de ce CI également pour demander s'il était possible de recevoir les détails des résultats obtenus par les étudiants de Sciences Po au concours administratif, depuis 2021. Car, on a seulement trouvé pour 2025 et l'on a envoyé un mail, mais nous n'avons pas encore reçu ces documents. De même, nous souhaitons savoir quand nous pourrions avoir accès au bilan des discriminations. Nous en avons déjà parlé dans ce même Conseil, mais c'était simplement pour être un peu tenus au courant des avancées. Merci beaucoup

Simon CORDONNIER

Je me permets de revenir sur un entretien que vous avez donné, Monsieur le Directeur, au Point. En tant que directeur de l'Institution et dans cet entretien, vous faites référence à la doctrine de réserve institutionnelle, et c'est sur cette doctrine que je souhaite vous interroger, puisque dans le même entretien, il me semble que vous prenez position dans des débats qui animent la communauté de recherche, notamment sur les relations internationales et la géopolitique. Donc, quelle définition vous donnez à la notion de position, de prise de position institutionnelle ? Et, comment vous distinguez votre expertise indiscutable en matière de relations internationales de votre casquette de directeur de Sciences Po ? Ou quand vous parlez, vous êtes, que vous le vouliez ou non, directeur de Sciences Po, et vous prenez position sur des débats. Comment est-ce que vous articulez ces deux notions : votre expertise d'une part, la prise de position institutionnelle d'autre part ? Je trouve que dans l'entretien du Point, il y a une petite confusion qui s'opère, j'aimerais que vous puissiez clarifier votre position de ce point de vue.

Luis VASSY

Je peux bien clarifier ma position si vous clarifiez votre question, parce que je ne suis pas sûr de comprendre quel passage serait en contradiction avec la notion de réserve institutionnelle. Sauf à dire que je ne peux pas m'exprimer sur la trajectoire intellectuelle de Sciences Po, mais dans ce cas, ça devient difficile, par exemple, de parler de climat.

Simon CORDONNIER

Il me semble que, que vous vous exprimez sur la trajectoire plutôt de l'Europe, sur des choix. Vous parlez de l'Europe puissance normative et tout ça. Vous êtes sur des débats de fond sur lesquels je n'exprime absolument pas un avis. C'est n'est pas la question. C'est qu'il me semble que vous vous positionnez, et je ne sais pas si c'est la place du directeur de Sciences Po. C'est des débats qui animent la communauté de recherche, la communauté intellectuelle sur ces sujets. Comment faire le distinguo entre votre position de directeur de Sciences Po, et celle de votre expertise individuelle tout à fait légitime ?

Luis VASSY

C'est une question intéressante et sans doute bien intentionnée, mais par exemple, dans ce cas, si je suis le raisonnement, il ne faudrait pas que je parle de changement climatique ou de transition énergétique, parce que ce serait prendre position sur un débat intellectuel de portée internationale ?

Simon CORDONNIER

Je pense que sur le changement climatique, en l'occurrence, c'est un débat qui est quand même relativement tranché, puisqu'il y a ce qu'on appelle un consensus scientifique. Je ne suis pas sûr que sur les sujets que vous abordez, il y a un consensus scientifique. C'est des sujets que je connais peu ou pas, donc je ne m'exprime pas dessus.

Luis VASSY

Non, il n'y a pas de consensus. Par exemple, sur les modalités, il y a des gens qui diront plutôt sobriété, d'autres qui diront plutôt technosolutionnisme. On a fait le choix, et je le dis publiquement, par exemple, de parler d'adaptation dans l'école du climat, mais c'est déjà un parti pris, puisque ça prend acte du fait que le changement climatique est déjà lancé. Donc, en fait, votre demande, c'est que je n'aie aucune expression de nature intellectuelle à aucun moment, ce qui, pour un président d'université, va être quand même un peu compliqué, reconnaissez-le. Donc malheureusement, je ne peux pas répondre à cette question dont la conséquence serait que je ne puisse plus m'exprimer sur des sujets intellectuels. Ce serait vraiment très curieux, sinon. Mais, je pense que vous vous êtes un peu emballé. Je ne sais pas comment prendre la question.

Simon CORDONNIER

Je ne crois pas que les exemples que vous donniez soient pleinement comparables, encore une fois, mais bon.

Léon FLACHAT-BERNE

Si je puis me permettre, je rejoins tout à fait le point de monsieur Cordonnier, dans le sens où, par exemple, vous n'avez jamais pris position pour dire si vous étiez pour la sobriété ou le technosolutionnisme. Et, si vous le faisiez, ça soulèverait un certain nombre de questions, effectivement, sur la manière dont serait reçue cette information, et dont serait reçue cette information comme étant, dans une certaine mesure, la position de Sciences Po, puisqu'en fait, vous êtes interviewé dans le cadre de cet article du Point. Pour le coup, en tant que directeur de Sciences Po, on parle quand même en grande partie de Sciences Po, de ce que fait Sciences Po. Et donc, quand vous parlez, vous avez en quelque sorte – je rejoins l'idée que ce n'est évidemment pas une prise de position directement de Sciences Po, mais que ça influe forcément la perception que les gens ont de Sciences Po. Et en ce sens, d'ailleurs, nous étions très réservés sur cette doctrine, sur ce document sur la doctrine institutionnelle de Sciences Po, entre autres pour ce genre de situation qui fait que finalement, nous, Sciences Po, sommes perçus comme prenant position sur des sujets, alors que je pense que ce n'est pas votre intention, mais que du moins, c'est ce qui se passe dans les faits.

Luis VASSY

Non, c'est faux et vrai. Sur le climat, par exemple, je le dis tout à fait ouvertement et publiquement qu'il y a trois majeures qui sont finance, décarbonation des chaînes de valeur et adaptation. Ça nous tire plutôt du côté des solutions. Il n'y a pas, à ma connaissance, dans le master construit par Laurence TUBIANA, une majeure sobriété, par exemple, sauf à tirer le sujet des chaînes de valeur vers ce concept. Donc, on

pourrait dire que c'est un parti pris de l'Institution, mais par définition, nous avons une trajectoire intellectuelle. Je taquine un peu et je force le trait, mais évidemment, ça me semble difficilement raisonnable, disons, d'espérer que le directeur puisse ne pas avoir de vision sur la trajectoire intellectuelle de l'Institution qu'il dirige. Ou en tout cas, je n'ai jamais fait mystère, disons, au moment où j'ai été élu comme directeur de Sciences Po, que j'avais une vision sur la trajectoire intellectuelle de Sciences Po. Et d'ailleurs, ce que je dis sur l'Europe est déjà dans le projet diffusé tout à fait publiquement à l'époque, sur lequel les conseils ont eu à s'exprimer. Peut-être que je peux le prendre comme ça. Je ne pense pas inventer l'eau tiède en disant que l'Europe a un problème de rapport à la puissance.

Léon FLACHAT-BERNE

Oui, mais c'est un petit peu différent de dire que l'Europe a un problème de rapport à la puissance que de dire qu'il faut être puissant. C'est un débat intéressant.

Xavier RAGOT

Néanmoins, je vais essayer de reprendre le contrôle, excusez-moi.

Luis VASSY

Si c'est la question, je ne peux pas vous promettre d'arrêter de m'exprimer sur des questions intellectuelles ayant trait à l'Europe et aux relations internationales. Et il est vrai, vous avez eu la gentillesse de noter que j'ai une certaine expérience dans ce domaine, qui d'ailleurs se traduit dans un enseignement, dont je dois dire que je le donne avec beaucoup de bonheur, et je serai attentif aux évaluations en fin de semestre, mais celles de l'an dernier étaient satisfaisantes, disons-le comme ça. Je ne vais pas répondre à la question SJP, si ce n'est pour dire que je me suis entretenu à Davos avec le Premier ministre du Liban, comme vous l'aurez peut-être vu, et je vous serai sensible au fait que Sciences Po était invitée à Davos. On était, je crois, un groupe d'une quinzaine d'universités qui l'a été. Nous avons beaucoup parlé des partenariats universitaires que nous avons avec ce pays. Nous avons six partenariats au Liban, et j'ai indiqué au Premier ministre libanais que j'étais évidemment très favorable à les développer. Donc, je pense qu'on est tout à fait, au contraire, dans le cadre de notre doctrine et de notre démarche. Vous savez que nous avons un ministre, par ailleurs, de la Culture au Liban qui se trouve être un ancien doyen de PSIA, avec lequel nous sommes évidemment en contact dans ces heures tragiques dans lesquelles passe à nouveau le Liban.

Je voulais aussi vous annoncer, je ne pensais pas le faire là, mais que j'aie signé à distance un nouvel accord de partenariat, vous y serez sensible aussi, avec l'Université de Naplouse, en Cisjordanie. Je l'ai peut-être déjà dit. On va essayer également de lui donner corps. Donc, je crois là aussi que par-delà les caricatures auxquelles vous vous évertuez à faire, au contraire, on trace une ligne très équilibrée de partenariats académiques avec l'ensemble des pays de la région. Et d'ailleurs, c'est vrai aussi dans un autre pays touché par le conflit actuel, les Émirats arabes unis, puisque je me suis entretenu également à Davos avec le président de l'Université Khalifa à Abu Dhabi. On a ouvert un certain nombre de pistes de partenariats également là-bas. Vous savez aussi que nous travaillons avec la Sorbonne Abu Dhabi. J'espère pouvoir enfin annoncer quelques bonnes nouvelles, notamment pour nos doctorants, au titre des partenariats avec cette institution.

Sur la réforme du Collège universitaire, donc j'ai bien vu les messages, je découvre un peu le sujet, mais je peux vous dire que nous sommes avec Jeanne en train de reregarder tout ça, à ma demande. Je veux quand même faire un petit peu la part des choses, puisque je me suis fait briefer ces dernières 48 dernières heures en voyant les lettres que je recevais de Nancy et de Poitiers, ainsi que de notre ambassadeur à Berlin, en qui vous avez trouvé un avocat très efficace. Donc, il ne s'agit pas du tout, évidemment, de fermer les cours en allemand, c'est sûr. On essaye simplement de trouver le bon équilibre entre, il faut bien le dire, une baisse du nombre de candidatures d'élèves suffisamment germanistes, pour suivre des cours en allemand. Je comprends d'ailleurs qu'il y a déjà des adaptations dans le système actuel. Donc, certaines épreuves ont fait l'intro en allemand, la conclusion en allemand, le corps du texte en français. Des cours qui sont faits en allemand, un bout, en français l'autre bout, ça montre qu'on a quand même une difficulté à générer le nombre de germanistes de niveau suffisant, pour suivre des cours en allemand. Mais, contrairement à ce que j'ai lu ou entendu, il n'est pas question de réserver les cours en allemand aux élèves du double diplôme avec la FREIE. Ils resteront ouverts, mais

il faut simplement qu'on arrive à amener suffisamment d'étudiants au bon niveau en allemand. Là où je crois qu'il y avait des petites inquiétudes, c'était sur la possibilité de faire une langue de la zone, dans les campus. Donc, on va regarder ça avec Jeanne et peut-être, en effet, une réunion avec elle serait utile. Mais, je crois qu'elle a déjà réfléchi à des pistes pour, disons, faire un pas, dans la direction des étudiants qui s'inquiètent ; étant entendu que si l'on arrive à Nancy avec un niveau A1 ou A2 en allemand, entre nous, je pense que c'est très difficile d'atteindre le niveau suffisant, pour faire des cours en allemand, non pas d'allemand. Mais, ça ne veut pas dire qu'on va retirer cette possibilité à ceux qui auraient le niveau pour le faire.

Ensuite, il y a la question de savoir si l'on peut ouvrir de nouvelles langues, tant qu'on n'a pas atteint le niveau B2 en anglais. Je tiens quand même à dire que c'est vraiment un nombre d'étudiants très faible qui n'est pas en B2 en anglais, parce que B2, ça veut dire inscrit en B2. Donc en fait, ça veut dire niveau B1. C'est quand même très peu d'étudiants. On a quand même une question pour essayer de savoir s'il ne faut pas qu'ils consacrent un semestre au moins à faire beaucoup d'anglais, pour atteindre le niveau nécessaire pour s'engager sur de nouvelles langues. Mais, en tout cas, point bien pris et l'on est dessus. Je pense qu'on va trouver une solution qui rassure tout le monde, mais je vais demander à Jeanne, peut-être, de recevoir les syndicats qui se sont manifestés.

Sur les résultats du concours, je vais laisser Sébastien répondre puisqu'il les a. En effet, nous avons été bombardés de demandes hier par votre collègue. Je pense quand même que dans la manière de fonctionner, il n'est pas raisonnable d'écrire aux salariés de Sciences Po, de manière désordonnée, pour demander des dizaines de chiffres, comme ça. Peut-être que c'est un retour de congé ou je ne sais pas, mais il y a eu en tout cas manifestement une pulsion de demande de chiffres hier, et donc les salariés essayent d'y répondre. Mais, peut-être que pour la qualité de la relation avec l'administration, il serait pertinent de traiter les uns et les autres avec le minimum d'égards et de délais, pour qu'ils puissent répondre valablement. Mais sur les concours, il se trouve que nous avons les données.

Et sur les IP, je vais laisser Anne-Solène répondre parce qu'à titre personnel, je pense qu'en effet, il faudrait trouver un nouveau système. Cela dit, ce n'est techniquement pas simple du tout, si j'ai bien compris. Et une fois que j'ai dit ça, je vais laisser Anne-Solène répondre, et ensuite Sébastien sur les concours.

Anne-Solenne DE ROUX

Sur la question des langues, j'ajoute un dernier élément. Au-delà de la règle de la maîtrise de l'anglais qui nous semble prioritaire, on rationalise aussi l'offre de langues dans les campus. Nous nous sommes en effet rendus compte aussi que dans certains campus, des cours de langues étaient ouverts, parfois pour deux ou trois étudiants. Je ne suis pas certaine qu'un cours de russe à trois étudiants sur le campus de Nancy soit réellement pertinent. Idem pour des cours de suédois. Je crois que c'est sur lequel on peut réfléchir.

S'agissant de la question des inscriptions pédagogiques, nous avons déjà eu l'occasion d'échanger rapidement sur ce sujet. Lucas, je ne qualifierais pas les changements qui ont été opérés de « rafraîchissements », mais là-dessus, nous ne sommes pas tout à fait d'accord tous les deux; les dernières évolutions ont demandé beaucoup d'investissement de la part d'un certain nombre de personnes, dont certaines sont autour de cette table, qui pourront témoigner du sérieux du travail qui a été réalisé, et de l'énergie qui a été mise afin d'améliorer le système des inscriptions pédagogiques tel que vous le connaissez aujourd'hui. On a mis en place et maintenu un petit questionnaire à la fin de ces inscriptions pédagogiques, dont on pourra partager les résultats avec vous si cela vous intéresse. A ce sujet, on vous avait proposé d'organiser une réunion vous expliquant, puisque vous n'étiez pas à ce moment-là dans les groupes de travail, la manière dont la réflexion avait été menée, et dont les arbitrages avaient été effectués à l'époque, ; ce temps nous permettrait aussi d'entendre vos propositions, de vous expliquer, pour certaines d'entre elles les raisons pour lesquelles il nous semblait que cela recréerait d'autres difficultés. Mais, comme nous sommes toujours disposés à améliorer nos processus, nous pouvons organiser cela prochainement.

Sébastien HUA

Je vais vraiment être très bref. Le mail avec la plupart des éléments demandés est et sur le point d'être envoyé. Les réponses seront un peu de bric et de broc, pas complètement formalisées, mais on a réussi malgré tout à rassembler la plupart des éléments demandés.

Xavier RAGOT

Merci par avance, Sébastien, pour la qualité de ces informations dans un temps très court. Nous avons fini avec deux minutes de retard et je m'en excuse. Bonne journée.

Xavier RAGOT lève la séance à 11 h 02.